



Singapour, au cinquième rang du classement mondial d'Oxfam des pires paradis fiscaux. Photo : Singapore Travel Guide

LA BATAILLE DES PARADIS FISCAUX

Droit dans le mur : l'impasse de la concurrence fiscale

Les recettes fiscales sont l'un des principaux outils à disposition des États pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Toutefois, les grandes entreprises pratiquent l'évasion fiscale à un niveau industriel, privant les États des ressources nécessaires pour lutter contre la pauvreté et investir dans la santé, l'éducation et l'emploi. Le présent rapport braque les projecteurs sur les pires paradis fiscaux auxquels ont recours les entreprises. Ceux-ci illustrent une dangereuse concurrence fiscale, qui voit certains États réduire de manière considérable la charge fiscale des entreprises, dans l'espoir d'attirer les investissements privés. Il appelle les États à coopérer pour y mettre un terme avant qu'il ne soit trop tard.

RESUME : LA BATAILLE DES PARADIS FISCAUX

L'EVASION FISCALE DES ENTREPRISES EXCACERBE LA CRISE DES INEGALITES

Cette année, Oxfam a révélé que 62 personnes détenaient à elles seules autant que les 3,6 milliards de personnes les plus pauvres¹. Cette statistique édifiante illustre l'ampleur d'une crise des inégalités qui sape la croissance économique et la lutte contre la pauvreté, tout en déstabilisant des sociétés à travers le monde. Le présent rapport analyse l'un des principaux facteurs de cette crise des inégalités, à savoir la concurrence fiscale et le **nivellement par le bas** de l'imposition des multinationales qui en résulte. S'appuyant sur de nouvelles recherches, il identifie les 15 paradis fiscaux permettant les formes les plus extrêmes d'évasion fiscale de la part des entreprises. Le rapport s'arrête également sur les conséquences dommageables des taux d'imposition en baisse et autres exonérations d'impôts offertes aux sociétés à travers le monde. Enfin, il préconise des actions concrètes pouvant être mises en œuvre par les États, dans l'intérêt de leurs citoyens, pour mettre un terme à l'ère des paradis fiscaux et à ce nivellement par le bas.

Les régimes fiscaux bien conçus, qui redistribuent les richesses et contribuent au financement des dépenses publiques, constituent l'un des outils les plus efficaces à disposition des États pour réduire les inégalités et la pauvreté tout en soutenant la croissance². Les impôts sur les bénéfices des entreprises, en particulier des grandes entreprises prospères, sont l'une des formes de fiscalité les plus progressives. Ils génèrent des recettes supplémentaires pour les budgets nationaux qui, lorsqu'elles sont investies dans les services publics, réduisent les inégalités en redistribuant les richesses sous forme de « revenus virtuels » au bénéfice des plus pauvres. Cela donne aux populations les outils et les capacités nécessaires pour sortir de la pauvreté, comme des services de santé et d'éducation de qualité.

À l'inverse, lorsque les États réduisent la charge fiscale des grandes entreprises, deux options s'offrent à eux : réduire les dépenses essentielles et indispensables pour lutter contre les inégalités et la pauvreté, ou combler le manque à gagner en augmentant d'autres impôts touchant des tranches moins aisées de la société, comme la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les impôts indirects tels que la TVA, qui pèsent de manière disproportionnée sur les plus pauvres, représentent en moyenne 67 % des recettes fiscales en Afrique subsaharienne. Leur impact est encore plus lourd pour les femmes³. Parallèlement, l'augmentation des bénéfices résultant de la réduction de la charge fiscale des entreprises profite aux actionnaires et aux propriétaires des

entreprises, très majoritairement aisés, ce qui creuse encore davantage le fossé entre les riches et les pauvres.

Les États accordent souvent de faibles taux d'imposition et d'autres exonérations fiscales aux entreprises dans l'espoir d'attirer des investissements. Pourtant, les faits démontrent que les taux d'imposition sur les sociétés ne représentent pas le déterminant principal du choix d'investissement d'une entreprise. Le rapport du Forum économique mondial sur la compétitivité mondiale identifie 12 raisons qui poussent les entreprises à investir dans un pays⁴. Les plus importantes sont la qualité des infrastructures du pays, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé, ainsi que la stabilité sociale. Les contributions fiscales des entreprises sont essentielles pour financer ces investissements.

LES RECETTES DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES EN BAISSSE PARTOUT DANS LE MONDE

Au cours des dernières décennies, les contributions fiscales des grandes entreprises ont progressivement diminué, conséquence du nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés dans lesquels les États se sont engagés. Sur les 30 dernières années, les bénéfices nets déclarés par les plus grandes entreprises du monde ont plus que triplé en termes réels, passant de 2 000 milliards de dollars en 1980 à 7 200 milliards de dollars en 2013⁵. Cette augmentation ne s'est pas accompagnée d'une hausse correspondante des contributions fiscales des entreprises, en partie du fait de leur recours aux paradis fiscaux.

Pour les pays en développement, il est absolument crucial de mettre un terme au nivellement par le bas de la fiscalité des entreprises et de préserver les recettes qui s'y rattachent. Dans les pays pauvres, les recettes fiscales issues de l'imposition des entreprises représentent une part deux fois plus grande de l'assiette fiscale globale que dans les pays riches⁶. En 2014, des recherches du FMI ont révélé que les pays en développement étaient jusqu'à trois fois plus vulnérables que les pays riches face aux effets négatifs des règles et pratiques fiscales des autres pays. Selon une récente étude de l'université des Nations unies, plus un pays est pauvre, plus les entreprises sont susceptibles de détourner leurs bénéfices vers d'autres pays qui offrent des mesures incitatives (comme des taux d'imposition inférieurs)⁷.

L'évasion fiscale des entreprises prive les pays en développement de près de 100 milliards de dollars chaque année. Cette somme permettrait largement de financer l'éducation des 124 millions d'enfants actuellement déscolarisés, ainsi que des programmes de soins de santé qui pourraient sauver la vie de six millions d'enfants⁸. Action Aid estime que les pays en développement perdent 138 milliards de dollars supplémentaires en raison des incitations fiscales offertes aux grandes entreprises par les pays en développement eux-mêmes⁹.

Le présent rapport s'intéresse à deux éléments clés du nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés. En premier lieu, en s'appuyant sur de nouvelles recherches menées par Oxfam, il recense et analyse les 15 paradis fiscaux auxquels les entreprises ont recours et qui sont les plus néfastes pour l'ensemble du système d'imposition des sociétés. En deuxième lieu, le rapport illustre la façon dont le reste du monde s'engage dans une concurrence dangereuse et autodestructrice sur les taux d'imposition et les exonérations fiscales en faveur des entreprises. Enfin, il propose des actions que les États doivent mettre en œuvre sans tarder pour y mettre fin avant que l'impôt sur les sociétés ne soit définitivement enterré.

LES PIRES PARADIS FISCAUX DANS LE MONDE

Les paradis fiscaux sont la manifestation ultime du nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés au niveau mondial et ils existent dans toutes les régions du monde. Pour le présent rapport, Oxfam a mené de nouvelles recherches pour identifier les pires paradis fiscaux dans le monde auxquels les entreprises ont recours.

Tableau 1 : Classement Oxfam des 15 principaux paradis fiscaux pour les entreprises

1	Bermudes
2	Îles Caïmans
3	Pays-Bas
4	Suisse
5	Singapour
6	Irlande
7	Luxembourg
8	Curaçao
9	Hong Kong
10	Chypre
11	Bahamas
12	Jersey
13	Barbade
14	Île Maurice
15	Îles Vierges britanniques

Ces pays¹⁰ doivent leur place dans cette liste à leurs pratiques favorisant les formes les plus extrêmes d'évasion fiscale des entreprises, entraînant une concurrence sur la réduction de l'impôt sur les sociétés. Pour dresser cette liste, les chercheurs d'Oxfam ont évalué les pays selon une série de critères mesurant leur niveau de recours à trois types de politiques fiscales dommageables : faibles taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés, incitations fiscales et manque de contribution aux efforts internationaux pour lutter contre l'évasion fiscale¹¹.

Ces paradis fiscaux entraînent une perte considérable de recettes fiscales pourtant précieuses, et leur utilisation est devenue une pratique courante pour de nombreuses entreprises. L'analyse réalisée par Oxfam révèle que 90 % des plus grandes entreprises au monde sont présentes dans au moins un paradis fiscal¹². Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les grandes multinationales possèdent chacune en moyenne près de 70 filiales dans des paradis fiscaux, ce qui leur permet d'être soumises à un taux effectif d'imposition au niveau du groupe inférieur par rapport à celui qui s'applique aux multinationales ne possédant pas de filiales dans des paradis fiscaux¹³.

L'Union européenne et le G20 se sont engagés à dresser une liste noire des paradis fiscaux afin de réprimer l'évasion fiscale des entreprises. Mais à cause du manque de critères objectifs et exhaustifs, de nombreux paradis fiscaux (dont ceux identifiés par Oxfam comme les pires au monde) n'apparaîtront pas sur leurs listes. Par exemple, si le taux d'imposition zéro sur les sociétés n'était pas considéré comme un critère pour l'inscription sur la liste noire de l'UE, un pays comme les Bermudes, le pire paradis fiscal au monde selon l'analyse d'Oxfam, pourrait ne jamais y figurer. Oxfam a découvert que les multinationales américaines avaient déclaré 80 milliards de dollars de bénéfices aux Bermudes en 2012, soit plus que les bénéfices déclarés au Japon, en Chine, en Allemagne et en France cumulés¹⁴.

Le choix de l'UE de ne considérer et de n'évaluer que des pays en dehors de l'UE permet d'éviter qu'un État-Membre n'apparaisse sur la liste noire, alors que l'analyse d'Oxfam apporte la preuve que les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Irlande et Chypre sont pourtant parmi les pires paradis fiscaux au monde. De nombreux dirigeants de l'UE souhaitent également exclure de la liste noire des pays tels que la Suisse au motif qu'elle s'est engagée à partager des informations financières avec l'UE.

La liste noire du G20, qui sera publiée l'année prochaine, sera encore moins rigoureuse car elle ne prend en compte que des critères de transparence financière tout en fermant les yeux sur de nombreuses politiques fiscales qui jouent un rôle de premier plan dans la facilitation de l'évasion fiscale des entreprises, telles qu'un taux d'imposition zéro sur les sociétés. Cette liste sera donc inefficace pour lutter contre les règles fiscales dommageables dans une grande partie des pires paradis fiscaux, dont les Bermudes, les Pays-Bas, la Suisse et Singapour.

Une liste claire des pires paradis fiscaux au niveau mondial, réalisée selon des critères objectifs et affranchie de toute interférence politique, est désormais indispensable. Elle pourrait être dressée chaque année par les Nations unies ou une autre instance indépendante.

NIVELLEMENT PAR LE BAS

Les paradis fiscaux ont une grande part de responsabilité dans le nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés au niveau mondial. Mais aucun pays n'y échappe. Les États du monde entier réduisent la fiscalité des entreprises dans l'espoir de les attirer sur leur territoire. Ce faisant, ils nuisent non seulement leur propre économie, mais aussi à celle des autres pays. À titre d'illustration, le taux d'imposition moyen des entreprises au niveau mondial est passé de 27,5 % il y a dix ans à 23,6 % aujourd'hui, et cette tendance semble même s'accélérer.

Le taux d'imposition moyen dans les pays du G20 est passé de 40 % il y a seulement 25 ans à moins de 30 % aujourd'hui. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les recettes que les pays de l'OCDE collectent via l'impôt sur les sociétés a chuté de 3,6 % à 2,8 % du PIB entre 2007 et 2014. Cette tendance à une réduction de la charge fiscale des entreprises a contribué à l'actuelle crise des inégalités.

Le G20 et l'OCDE ont récemment conclu un important processus multilatéral destiné à lutter contre l'érosion de l'assiette fiscale et le transfert de bénéfices, appelé plan BEPS (Base Erosion and Profit Shifting). Ce projet vise à garantir que les États soient en mesure d'imposer les bénéfices des entreprises là où ceux-ci ont été générés (et non pas où ils ont été transférés pour échapper à l'impôt). Les pays en développement n'ont toutefois pas été inclus dans les décisions sur les réformes prévues par le plan BEPS alors même que ces derniers sont les plus affectés par l'évasion fiscale des entreprises. Paradoxalement, des paradis fiscaux tels que la Suisse, les Pays-Bas et le Luxembourg, avaient eux leur place à la table des négociations.

Et lorsque des réformes ont effectivement permis de combler des échappatoires fiscales utilisées par les entreprises, les États ont eu toute latitude pour compenser cela en réduisant leur taux d'imposition. Paradoxalement, le plan BEPS a donc eu pour conséquence d'accélérer le nivellement par le bas des taux d'imposition sur les sociétés. En effet, depuis l'accord BEPS, plusieurs pays européens ont annoncé ou prévu une baisse des taux d'imposition sur les entreprises. C'est notamment le cas du Royaume-Uni, de la Hongrie¹⁵, de la Belgique et du Luxembourg.

En plus de réduire les taux d'imposition des entreprises, les États peuvent continuer à proposer à ces dernières tout un éventail d'incitations fiscales. Celles-ci peuvent dans certains cas jouer un rôle positif, en attirant les investissements ou en aidant un pays à façonner son économie. Mais bien trop souvent, elles se révèlent sans effet, inefficaces et coûteuses. Lors d'une récente enquête de la Banque mondiale menée auprès d'investisseurs en Afrique de l'Est, 93 % d'entre eux ont déclaré avoir investi dans un pays sans qu'aucune incitation fiscale ne leur soit proposée¹⁶. Du fait du manque récurrent de régulation et de transparence en la matière, les incitations fiscales s'accompagnent souvent d'abus et de corruption¹⁷. Si elles posent des problèmes notamment dans les pays en développement, les pays développés ne

sont pas en reste. Par exemple :

- Le Kenya perd 1,1 milliard de dollars par an en exonérations et en incitations fiscales, soit près de deux fois le budget de l'État pour la santé¹⁸, dans un pays où la probabilité pour la mère de mourir en couches est de 1 sur 40¹⁹.
- Les incitations fiscales coûtent au Nigeria 2,9 milliards de dollars, soit deux fois le budget de l'éducation, alors même que six millions de filles sont déscolarisées à travers le pays^{20, 21}.
- Aux Pays-Bas, on estime qu'une seule incitation fiscale, baptisée « boîte à innovation », coûtera plus de 1,2 milliard de dollars en 2016, soit 7,6 % des recettes fiscales issues de l'imposition des entreprises aux Pays-Bas.

Enfin, il est démontré que les seuls bénéficiaires de ce nivellement par le bas aux effets délétères sont les grands groupes et leurs riches actionnaires et propriétaires. Pourtant, les États du monde entier semblent incapables de résister à prendre part à cette course à la concurrence fiscale. Cela est en grande partie dû au fait que la vision économique dominante au niveau mondial considère la concurrence comme intrinsèquement bénéfique. Mais il s'agit aussi du résultat de la pression exercée par les lobbies sur les États du monde entier pour qu'ils réduisent leur fiscalité. Afin d'inverser ce nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés, les États doivent rejeter ces hypothèses dépassées et biaisées qui s'appuient sur une vision infondée de l'économie. Ils doivent aussi mettre un terme à l'accaparement de l'élaboration des politiques fiscales par des intérêts particuliers allant à l'encontre de l'intérêt public.

Les États doivent agir maintenant. Environ tous les mois, un nouveau scandale d'évasion fiscale au profit de grandes multinationales, qui ont déjà des énormes bénéfices, fait la une des journaux et alimente la colère et le ressentiment parmi les citoyens. Les multinationales ne devraient plus être autorisées à se soustraire à leurs obligations vis-à-vis des sociétés au sein desquelles elles évoluent et génèrent leurs bénéfices. De nombreux dirigeants mondiaux ont exprimé leur volonté d'y mettre un terme²². Mais leurs actes sont encore loin d'être à la hauteur de leurs déclarations.

Le nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés continuera tant que les États n'auront pas le courage de changer les politiques qui permettent aux entreprises de se soustraire à leurs obligations fiscales. Si les États n'agissent pas rapidement, nous pourrions assister d'ici peu à la fin de l'impôt sur les sociétés, qui aurait un énorme impact sur les inégalités et sur la lutte contre la pauvreté.

RECOMMANDATIONS

Concernant une réforme fiscale mondiale

- Les États doivent appeler à une nouvelle série de réformes fiscales internationales visant à mettre un terme au nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés. Les pays en développement doivent pouvoir siéger à la table des négociations sur un pied d'égalité. L'Allemagne pourrait profiter de sa présidence du G20 en 2017 pour l'encourager.
- Créer une instance fiscale internationale qui encadre et coordonne une coopération fiscale internationale incluant tous les pays sur un pied d'égalité, pour garantir que les régimes fiscaux au niveau mondial, régional et national contribuent à l'intérêt public dans tous les pays.

Concernant les paradis fiscaux

Les États et les institutions internationales compétentes doivent s'engager à :

- Dresser une liste claire des pires paradis fiscaux selon des critères objectifs, affranchie de toute interférence politique. Les critères doivent inclure les mesures de transparence, les très faibles taux d'imposition et l'existence de pratiques fiscales dommageables accordant des réductions d'impôts considérables. Cela pourrait être fait chaque année par l'instance fiscale internationale ou, à défaut, par une autre instance indépendante. Des mesures fortes (y compris des sanctions et des mesures incitatives, selon le contexte) devraient alors être mises en œuvre pour limiter l'érosion de l'assiette fiscale et le transfert de bénéfices.
- Adopter de fortes mesures défensives (y compris des sanctions) à l'encontre de ces paradis fiscaux, afin de limiter l'érosion de l'assiette fiscale et le transfert de bénéfices. A minima, tous les pays devraient appliquer des règles strictes sur les sociétés étrangères contrôlées (SEC) afin d'empêcher les multinationales basées dans ces pays de transférer artificiellement leurs bénéfices vers des paradis fiscaux. Cela peut se faire sans attendre un accord au niveau mondial.
- Aider les paradis fiscaux ayant basé leur modèle économique sur ce statut de paradis fiscal à développer une économie plus variée et durable.

Concernant les impôts sur les sociétés et les assiettes fiscales nationales

Les États et les institutions internationales compétentes doivent s'engager à :

- Œuvrer ensemble à mettre un terme à la concurrence fiscale. Le taux d'imposition des entreprises doit être fixé à un niveau équitable, progressif et contribuant au bien commun. Il conviendra alors d'envisager comment garantir que tous les pays puissent tenir leurs engagements pour atteindre les Objectifs de développement durable

(ODD), réduire leur dépendance vis-à-vis de la fiscalité régressive et renforcer efficacement leurs dépenses publiques, contribuant ainsi à combler le fossé des inégalités.

- Agir, dans le cadre de la nouvelle série de réformes fiscales, pour identifier et examiner les pratiques fiscales dommageables afin de les interdire au niveau national et mondial.
- Cesser d'accorder des incitations fiscales discrétionnaires et soumettre toute nouvelle incitation fiscale à une évaluation rigoureuse des répercussions économiques et des risques (y compris leur contribution à un nivellement par le bas au niveau mondial et régional). Toutes les incitations doivent être régulièrement examinées pour limiter les avantages privés à long terme se faisant au détriment du bien public ; toutes les exonérations fiscales devraient être progressivement abandonnées en l'absence de preuve indiscutable de leur efficacité.
- Établir, par le biais de forums régionaux, des lignes directrices et des critères d'acceptabilité des incitations et des exonérations fiscales.

Concernant la transparence publique

Les États et les institutions internationales compétentes doivent s'engager à :

- Améliorer la transparence fiscale en imposant aux multinationales de publier des rapports pays par pays avec des données pour chaque pays dans lesquels elles sont présentes, y compris les pays en développement. Le monde a besoin de connaître en détail leur chiffre d'affaires, les transactions intra-groupe, le nombre d'employés, les actifs physiques, les bénéfices et les impôts (exigibles et effectivement payés), de sorte à révéler l'ampleur du problème et à déclencher rapidement des actions pour mettre fin une bonne fois pour toute à l'évasion fiscale des entreprises.
- Publier les éléments clés des « tax rulings » (accords entre les autorités fiscales et les multinationales) afin de contraindre les États et les entreprises à rendre des comptes aux citoyens.

Entreprises

Les entreprises doivent chercher à :

- Envisager leur responsabilité fiscale comme un comportement dépassant la simple conformité légale et reflétant leurs obligations plus larges de contribuer aux biens publics dont elles-mêmes dépendent.
- Être transparentes quant à leurs structures et opérations, leurs fiscalité et leurs décisions en matière de fiscalité ; évaluer et déclarer publiquement les impacts fiscaux, économiques et sociaux de leurs décisions et pratiques fiscales ; et prendre des initiatives progressives et mesurables pour améliorer l'impact de leur comportement fiscal sur le développement durable²³.

1 NIVELLEMENT PAR LE BAS DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS - LES MÉCANISMES

De nombreux États misent sur une imposition faible sur les sociétés comme axe principal de leur stratégie de croissance. La théorie justifiant une telle approche est que les économies agressives en matière de fiscalité attireraient les investisseurs et pousseraient les entreprises à investir et à s'engager dans le pays. Cette théorie est exacerbée par un puissant lobby exerçant une influence disproportionnée sur l'élaboration des politiques afin de protéger les intérêts des entreprises, souvent aux dépens de l'intérêt public. Résultat : de nombreuses économies sont en concurrence les unes avec les autres sur qui proposera l'environnement fiscal le plus favorable pour attirer des investissements directs étrangers.

Les politiques mises en œuvre à cet effet incluent aussi bien des taux d'imposition toujours plus faibles et des incitations fiscales pour des entreprises (exonérations fiscales telles que des allègements fiscaux, des exemptions fiscales, etc.) que l'anonymat pour échapper au radar des autorités fiscales compétentes. Ce cocktail de politiques donne souvent naissance à un régime fiscal faussé qui encourage les entreprises à transférer artificiellement leurs bénéfices et leurs investissements vers le régime privilégié au détriment des recettes fiscales des autres États. Ces tactiques de dumping fiscal s'apparentent à une « concurrence fiscale dommageable ». Le G20 a pris des mesures pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises à travers le plan d'action BEPS (Base Erosion and Profit Shifting, ou érosion de l'assiette fiscale et transfert de bénéfices) mené par l'OCDE. L'objectif principal du projet BEPS est de faire en sorte que les multinationales payent leurs impôts là où elles exercent réellement leurs activités. Malheureusement, l'ordre du jour du projet BEPS de l'OCDE est incomplet et ne s'attaque pas aux racines d'un système fiscal international défaillant. Il est ainsi impuissant face à la prolifération d'incitations fiscales inutiles ou pour mettre un terme à la course à la réduction des taux d'imposition généraux, autant de pratiques qui contribuent à un nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés.

En 1998, l'OCDE avait pourtant publié un courageux rapport intitulé *Concurrence fiscale dommageable : Un problème mondial*²⁴, concluant que la « concurrence fiscale [pouvait] aboutir à une prolifération de pratiques fiscales dommageables ». Il invitait les pouvoirs publics à « prendre des mesures, notamment à intensifier leur coopération internationale, pour protéger leur assiette fiscale et éviter la réduction de la prospérité à l'échelle mondiale ». Le rapport recommandait, entre autre, que « les pays [envisagent] de dénoncer leurs conventions fiscales avec les paradis fiscaux ». L'OCDE décrit les entreprises recourant aux

paradis fiscaux comme des « passagers clandestins », qui profitent des dépenses publiques sans pourtant contribuer à leur financement. De la même manière, les États et les résidents des paradis fiscaux peuvent être considérés comme des « passagers clandestins », qui profitent des biens collectifs généraux créés par un pays à fiscalité « normale ». ²⁵ Malheureusement, les pays membres de l'OCDE faisant office de paradis fiscaux, avec l'appui d'autres membres puissants, sont parvenus à bloquer toute avancée sur les conclusions et les recommandations de ce rapport²⁶.

LE RÔLE DES PARADIS FISCAUX DANS L'ÉVASION FISCALE DES ENTREPRISES

La concurrence fiscale entre les pays a pris des formes extrêmes avec l'émergence d'un réseau international de paradis fiscaux et d'une industrie de l'évasion fiscale. Certains pays deviennent des paradis fiscaux pour attirer les multinationales et les super-riches qui cherchent à payer le moins d'impôts possible. Les politiques des paradis fiscaux peuvent présenter toutes ou une partie des caractéristiques suivantes : taux d'imposition faibles, échappatoires fiscales et mesures incitatives spéciales, secret financier pour faciliter l'évasion fiscale, opposition aux contrôles, laxisme délibéré en matière de recouvrement fiscal. Les multinationales américaines illustrent l'ampleur du manque à gagner provoqué par l'existence des paradis fiscaux. En 2012, les multinationales américaines ont à elles seules transféré entre 500 et 700 milliards de dollars, soit environ 25 % de leurs bénéfices annuels, principalement vers des pays où ces bénéfices étaient soumis à un taux d'imposition zéro ou très faible²⁷. Les opportunités de transférer des bénéfices vers des paradis fiscaux pourraient être un facteur essentiel dans l'augmentation des « sommes dormantes » qui ne sont pas réinvesties dans l'économie, mais simplement gardées en réserve²⁸. Selon le *Financial Times*, la trésorerie nette des entreprises britanniques cotées au FTSE 100 a augmenté de 12,2 milliards de livres sterling en 2008 à 73,9 milliards en 2013²⁹.

Les multinationales qui adoptent des stratégies de planification fiscale agressives (dont certaines sont aussi connues pour leurs exploits en matière d'évasion fiscale que pour les produits qu'elles commercialisent) exploitent les failles et les vides juridiques qui existent entre les réglementations fiscales de différentes juridictions. Afin de minimiser les contributions fiscales des entreprises, elles font « disparaître » les bénéfices imposables en les transférant vers des opérations à fiscalité faible n'accueillant aucune ou que très peu d'activité économique réelle ou génératrice de revenus. Les multinationales peuvent attribuer artificiellement la propriété des actifs ou l'emplacement des transactions à des filiales factices dans des paradis fiscaux.

L'incapacité de la communauté internationale de parvenir à un accord sur une définition de ce qu'est un « paradis fiscal » contribue à leur

légitimation. Certains pays affirment qu'un « vrai » paradis fiscal est un pays ne percevant aucun impôt sur les sociétés³⁰. Pour d'autres, les pays ayant un régime fiscal préférentiel néfaste peuvent déjà être considérés comme des paradis fiscaux (les pays qui ont un niveau d'imposition sur les sociétés respectable, mais permettant aux grands groupes de réduire significativement le niveau effectif d'impôts qu'ils doivent payer).

Encadré 1 : Qu'est-ce qu'un paradis fiscal ?

Les paradis fiscaux sont des administrations ou des territoires qui ont délibérément adopté des cadres juridiques et fiscaux qui permettent à des non-résidents (qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales) de réduire au maximum le montant des impôts qu'ils paient là où ils exercent une importante activité économique.

Les paradis fiscaux ont tendance à se spécialiser et la plupart d'entre eux ne réunissent pas la totalité des critères incriminés, mais ils répondent généralement à plusieurs des critères suivants :

- Ils accordent des avantages fiscaux exclusivement à des personnes morales ou physiques non résidentes, sans exiger en retour l'exercice d'activité économique conséquente dans le pays ou le territoire concerné.
- Ils fournissent un niveau effectif d'imposition nettement plus faible, y compris une imposition nulle pour les personnes physiques ou morales.
- Ils ont adopté des lois ou pratiques administratives qui empêchent l'échange automatique d'informations à des fins fiscales avec d'autres États.
- Ils ont adopté des dispositions législatives, judiciaires ou administratives qui autorisent la non-divulgation de la structure sociétale des personnes morales (y compris de trusts, d'organismes de bienfaisance, de fondations, etc.) ou du nom des propriétaires d'actifs ou de droits.

Les paradis fiscaux et les politiques promouvant une concurrence fiscale dommageable font quelques vainqueurs, mais de nombreux perdants. Les multinationales et leurs actionnaires sont les grands gagnants. Les perdants sont ceux qui sont exposés aux conséquences des déficits fiscaux de l'État et des dépenses publiques insuffisantes. Au bout du compte, ce sont les citoyens qui en payent les conséquences.

2 LES PIRES PARADIS FISCAUX POUR LES ENTREPRISES DANS LE MONDE

La plupart des pays participent d'une manière ou d'une autre à cette course à la concurrence fiscale, qu'ils soient reconnus comme « paradis fiscaux » ou qu'ils offrent une fiscalité avantageuse. Un petit groupe de pays a poussé à l'extrême la recherche d'une fiscalité faible ou nulle, en devenant des « paradis fiscaux pour les entreprises ». Ce faisant, ils privent de recettes fiscales les autres États, notamment les pays les plus pauvres. Le fait que l'expression « paradis fiscal » évoque une île tropicale distante est très arrangeant pour certains pays du G20. En réalité, certains des paradis fiscaux les plus actifs dans la course à la concurrence fiscale sont aussi des membres clés des groupes de pays riches et puissants de l'OCDE et du G20.

Oxfam a développé un ensemble unique et exhaustif d'indicateurs pour identifier les pays jouant le rôle le plus important comme paradis fiscaux pour les entreprises (voir le Tableau 2).

Les recherches révèlent que certains des pires coupables sont des pays avec des taux nominaux d'imposition sur les sociétés raisonnables, comme les Pays-Bas, le Luxembourg, Singapour et Hong Kong.

Pour parvenir à cette liste de paradis fiscaux, les chercheurs ont d'abord étudié plusieurs listes de juridictions avec différentes caractéristiques associées aux paradis fiscaux, établies par des organismes crédibles tels que le US Government Accountability Office, le Parlement européen et la Banque des règlements internationaux. Comme expliqué dans la Section 4, les recherches se sont concentrées sur l'identification des paradis fiscaux pour les entreprises. Les chercheurs ont ensuite évalué trois éléments clés des juridictions facilitant l'évasion fiscale des entreprises : faibles taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés, incitations fiscales et manque de contribution aux efforts internationaux pour lutter contre l'évasion fiscale. Enfin, l'ampleur des transferts de bénéfices d'entreprises via les pays répertoriés a également été prise en compte. Ce point révèle les structures d'évasion fiscale impliquant de manière significative ces pays au niveau mondial. Il peut y avoir d'autres pays menant des politiques fiscales similaires, mais pour lesquels les données disponibles n'indiquent pas que ces politiques sont utilisées à grande échelle aux fins d'évasion fiscale des entreprises. Ces pays ne figurent donc pas sur notre liste. La méthodologie est expliquée en détail dans la note sur la méthodologie accompagnant le présent document.

Tableau 2 : 15 principaux paradis fiscaux pour les entreprises

Top 15		Caractéristiques
1	Bermudes	0 % d'impôts sur les sociétés (IS), 0 % de retenue fiscale, manque de participation aux initiatives multilatérales de lutte contre les abus, d'échange et de transparence, preuves de transferts de bénéfices à grande échelle.
2	Îles Caïmans	0 % d'IS, 0 % de retenue fiscale ³¹ , manque de participation aux initiatives multilatérales de lutte contre les abus, d'échange et de transparence, preuves de transferts de bénéfices à grande échelle.
3	Pays-Bas	Incitations fiscales, 0 % de retenue fiscale, preuves de transferts de bénéfices à grande échelle.
4	Suisse	Incitations fiscales, 0 % de retenue fiscale, manque de participation aux initiatives multilatérales de lutte contre les abus et de transparence, preuves de transferts de bénéfices à grande échelle.
5	Singapour	Incitations fiscales, retenues fiscales insuffisantes, preuves d'importants transferts de bénéfices.
6	Irlande	IS faible, incitations fiscales, preuves de transferts de bénéfices à grande échelle.
7	Luxembourg	Incitations fiscales, 0 % de retenue fiscale, preuves de transferts de bénéfices à grande échelle.
8	Curaçao	Incitations fiscales, 0 % de retenue fiscale, manque de participation aux initiatives multilatérales de lutte contre les abus, d'échange et de transparence, preuves d'importants transferts de bénéfices.
9	Hong Kong	Incitations fiscales, 0 % de retenue fiscale, preuves de transferts de bénéfices à grande échelle.
10	Chypre	IS faible, incitations fiscales, 0 % de retenue fiscale.
11	Bahamas	0 % d'IS, 0 % de retenue fiscale, manque de participation aux initiatives multilatérales de lutte contre les abus et de transparence.
12	Jersey	0 % d'IS, 0 % de retenue fiscale, preuves d'importants transferts de bénéfices.
14	Barbade	IS faible, 0 % de retenue fiscale, manque de participation aux initiatives multilatérales de lutte contre les abus et de transparence.
13	Île Maurice	IS faible, 0 % de retenue fiscale, manque de participation aux initiatives multilatérales de lutte contre les abus et de transparence.
15	Îles Vierges britanniques	0 % d'IS, 0 % de retenue fiscale, manque de participation aux initiatives multilatérales de lutte contre les abus et de transparence.

D'autres données confirment le rôle de ces 15 pays comme paradis fiscaux pour les entreprises. Par exemple, l'affaire Luxleaks a révélé à quel point les rescrits fiscaux accordés par les autorités fiscales du Luxembourg avaient permis à des multinationales d'échapper à des milliards de dollars d'impôts³². Par ailleurs, des enquêtes de la Commission européenne (CE) sur les aides d'État illégales, concernant les rescrits fiscaux conclus entre les multinationales et le Luxembourg, l'Irlande, les Pays-Bas et la Belgique, ont déjà abouti sur quatre condamnations en raison des avantages fiscaux offerts par ces pays à

plusieurs entreprises³³. Des recherches d'Oxfam sur les banques françaises révèlent leur recours notamment aux Îles Caïmans, où les cinq plus grandes banques françaises déclarent 16 filiales et 45 millions d'euros de bénéfices mais pas un seul employé³⁴. D'autres recherches d'Oxfam au Kenya mettent en évidence le recours à des paradis fiscaux tels que les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Île Maurice dans la structure de propriété des droits pétroliers au Kenya³⁵.

Une étude d'Action Aid sur la société australienne d'extraction d'uranium Paladin a révélé comment le Malawi, l'un des pays les plus pauvres au monde, avait été privé de quelque 27,5 millions de dollars au cours des six dernières années car l'entreprise avait pu recourir à une structure d'évasion fiscale néerlandaise³⁶. Cette somme aurait permis au pays de payer les salaires annuels de 10 000 infirmier-ère-s³⁷. Des recherches d'Oxfam Australie ont démontré que les multinationales basées en Australie et recourant à des paradis fiscaux coûtent chaque année 4 à 5 milliards de dollars en manque à gagner fiscal pour ce pays, et 2,3 milliards supplémentaires pour 33 pays en développement³⁸. Un rapport de 2015 de Finance Uncovered révèle que MTN (l'un des principaux opérateurs mobiles en Afrique) en Ouganda, en Côte d'Ivoire et au Nigeria a versé des sommes considérables vers une société boîte aux lettres de MTN domiciliée à l'Île Maurice³⁹. MTN a démenti toute pratique illicite, évoquant des accords avec les autorités compétentes dans les pays en question⁴⁰.

En raison du manque de transparence des entreprises sur leurs pratiques fiscales, il est extrêmement difficile de révéler les cas d'évasion fiscale des entreprises. Tant que les États ne prendront pas de nouvelles mesures pour améliorer la transparence, en exigeant des multinationales des reportings pays par pays (voir l'Encadré 2), les citoyens devront vraisemblablement compter sur de nouveaux lanceurs d'alerte pour connaître l'ampleur de l'évasion fiscale réalisée par les entreprises à travers les différents paradis fiscaux. Le procès en cours à l'encontre des lanceurs d'alerte qui ont révélé les documents du Luxleaks souligne la nécessité de mettre en place règles fortes de protection des lanceurs d'alerte à travers le monde⁴¹.

Encadré 2 : Reporting pays par pays public

À l'heure actuelle, il est impossible de savoir si les grandes multinationales payent leur juste part d'impôts dans les pays où elles sont implantées. Un reporting pays par pays public pourrait changer la donne. En imposant aux grandes entreprises de fournir le détail des bénéfices réalisés, des impôts dus et des impôts payés, ainsi qu'une vue d'ensemble de leur activité économique dans chaque pays où elles ont des filiales. L'un des standards minimums sur lesquels les pays de l'OCDE se sont entendus consiste à contraindre les multinationales ayant un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions de dollars à déclarer aux autorités fiscales les recettes, les bénéfices, les impôts payés, les employés et les actifs dans chaque pays où elles ont une activité économique. S'il s'agit certainement d'un pas positif, il est essentiel que les informations des reportings pays par pays soient rendues publiques pour que les pays en développement puissent accéder aux données de toutes les entreprises concernées (un accès hors de la portée de nombreux pays en développement avec le système proposé par l'OCDE) et pour que les citoyens et la société civile puissent demander des comptes aux entreprises et aux États sur leurs pratiques fiscales. Plus de 350 000 actions citoyennes ont été entreprises au sein de l'UE⁴² pour exiger que les États obligent les grandes entreprises à déclarer publiquement où elles ont des activités économiques et où elles payent des taxes. Les États membres de l'UE négocient actuellement une proposition de reporting pays par pays public pour les multinationales. Les dernières propositions soumises doivent être améliorées afin de :

- garantir que les multinationales seront contraintes de publier des données détaillées pays par pays (pour chaque pays ou juridiction où elles ont des activités), à la fois au sein et en dehors de l'UE (pas seulement pour les activités dans les pays de l'UE et une liste de paradis fiscaux encore à déterminer) ;
- garantir l'application de cette obligation aux multinationales ayant un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros (au lieu de 750 millions d'euros) ;
- garantir que le reporting inclut tous les éléments nécessaires, tels que les ventes intra-groupe, les actifs tangibles, les subventions et la liste des filiales.

LES BONS ÉLÈVES

Les 15 pires paradis fiscaux pour les entreprises sont très différents de certains pays qui ne sont pas des paradis fiscaux, tels que l'Allemagne, la France et le Danemark et qui appliquent généralement de meilleures normes pour s'assurer que les multinationales paient leur juste part d'impôt. Ces pays ont des taux légaux d'imposition sur les sociétés plus élevés et ont déployé des efforts raisonnables pour prélever à la source des impôts sur les dividendes et les redevances, par exemple. Ils s'engagent également à faire progresser les mesures de transparence fiscale au niveau international, et appliquent des règles plus efficaces contre le transfert de bénéfices vers les paradis fiscaux (voir l'Encadré 3 concernant les règles sur les SEC). Toutefois, ces pays se retrouvent eux aussi entraînés dans ce nivellement par le bas ou ne font pas assez pour y mettre un terme. Par exemple, en juin 2013, le Danemark a décidé de réduire progressivement son taux d'imposition sur les sociétés

de 25 % à 22 % en 2016. Ce taux était de 34 % en 1995. La France a récemment annoncé une baisse de l'impôt sur les sociétés de 33 % à 28 % et étend sans cesse la palette des incitations fiscales offertes⁴³. Pour sa part, l'Allemagne est malheureusement fermement opposée au reporting pays par pays public. Il est indispensable que ces États en fassent encore plus au niveau national, régional et international pour mettre un terme à ce dangereux nivellement par le bas des taux d'imposition des sociétés.

Encadré 3 : Règles sur les sociétés étrangères contrôlées (SEC)

Des règles fortes sur les sociétés étrangères contrôlées (SEC) représentent une mesure essentielle pour lutter contre le transfert de bénéfices. Si les revenus d'une filiale étrangère d'une société sont taxés à un taux effectif d'imposition bas ou nul, les règles sur les SEC peuvent permettre aux autorités fiscales du pays d'origine de l'entreprise de taxer les revenus de la filiale étrangère. Le principal objectif des règles sur les SEC est de décourager le transfert de bénéfices vers des paradis fiscaux, ce qui devrait se révéler positif à la fois pour les pays développés et les pays en développement. L'un des rapports du projet BEPS de l'OCDE propose des lignes directrices concernant les règles sur les SEC. Mais les pays restent libres d'y adhérer et de la manière de les mettre en œuvre. Récemment, l'UE a notamment fixé des règles sur les SEC qui obligeront les administrations fiscales à prouver que les bénéfices déclarés par exemple aux Bermudes ou dans les Îles Caïmans sont entièrement artificiels. Cette règle est facile à contourner. Bien souvent, les entreprises n'ont qu'à employer une seule personne dans un paradis fiscal pour échapper aux impôts⁴⁴.

DES ABSENCES INATTENDUES

La City de Londres

La City de Londres, au Royaume-Uni, est au cœur d'une véritable toile de dépendances de la Couronne et de Territoires d'outre-mer, sur lesquels le Royaume-Uni exerce une influence à la fois officielle et informelle. Les 14 Territoires d'outre-mer incluent les Îles Caïmans, les Îles Vierges britanniques et les Bermudes, et Jersey est l'une des trois dépendances de la Couronne du Royaume-Uni. Comme l'a affirmé Jersey Finance, le bras marketing officiel du centre financier offshore de Jersey, « Jersey est une extension de la City de Londres »⁴⁵.

Delaware

Une autre absence surprenante est celle de l'État américain du Delaware. Si le Delaware ne recourt pas aux principales incitations fiscales pour les entreprises mentionnées, 1,1 million de sociétés y sont toutefois domiciliées, pour une population de seulement 935 000 personnes. Cela s'explique certainement par le système légal du Delaware, très favorable aux entreprises, mais aussi parce qu'il n'applique pas d'impôt sur le revenu des sociétés pour les revenus liés

aux actifs incorporels détenus par les entreprises domiciliées dans l'État et également parce que le Delaware autorise les sociétés écrans anonymes, à l'instar d'autres États américains⁴⁶.

Belgique

Une récente étude⁴⁷ place la Belgique au deuxième rang juste derrière les Pays-Bas pour ses pratiques fiscales dommageables en Europe. Nos recherches révèlent que la Belgique a accordé d'importants prêts intragroupe à de grandes puissances économiques, dont les États-Unis, l'Allemagne et la France. Cela suggère que la Belgique est une destination privilégiée pour le remboursement des intérêts de ces pays, en raison de son système de déduction des intérêts notionnels⁴⁸. Pour autant, la Belgique a elle-même reçu d'importants prêts intragroupe du Luxembourg et pourrait ainsi être elle-même victime des transferts de bénéfices, car le paiement des intérêts au Luxembourg réduit les bénéfices imposables des véritables activités économiques en Belgique. La Belgique est ainsi probablement une bonne illustration des pays étant à la fois coupables et victimes de l'évasion fiscale des entreprises. Toutefois, le manque de données spécifiques et de transparence sur les pays où les entreprises paient des impôts et réalisent leurs bénéfices rend impossible toute analyse systématique. Cela renforce encore la nécessité d'un reporting pays par pays public (Encadré 2).

Reste du monde

De nombreux autres pays ont une réputation de paradis fiscaux au niveau régional ou international. Oxfam a identifié des pays avec des politiques fiscales similaires à celles des pays du top 15, mais pour lesquels elle n'a pas identifié de preuve qu'ils facilitent effectivement l'évasion fiscale à grande échelle (par exemple Antigua et Barbuda). Dans le cadre des recherches pour ce rapport, Oxfam a également découvert que l'Indonésie a annoncé qu'elle étudiait des options pour mettre en place des juridictions de paradis fiscal qui faciliteront la création de sociétés écrans par des entreprises indonésiennes et étrangères et en réduiront la facture fiscale⁴⁹. Mettre un terme à l'ère des paradis fiscaux ne relève pas de la seule responsabilité des 15 pires paradis fiscaux, et des autres cités ci-dessus, mais nécessite une reconnaissance au niveau mondial de l'ampleur des conséquences du nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés.

La plupart des pays participent d'une manière ou d'une autre à ce nivellement par le bas, qu'ils soient reconnus comme « paradis fiscaux » ou qu'ils offrent une fiscalité préférentielle. Toutefois, ce petit groupe de 15 pays a poussé à l'extrême la recherche d'une fiscalité faible ou nulle, et a amené la concurrence fiscale à des niveaux inédits. Pour les États, les coûts de leur participation à ce nivellement par le bas creusent leur manque à gagner fiscal⁵⁰ et réduisent les marges de manœuvre fiscales pour générer des recettes. Pour de nombreux pays, être un paradis fiscal n'est pas synonyme de prospérité. Un article récent de *The Atlantic*, décrivant Jersey, Panama, les Îles Anglo-Normandes, le Luxembourg et Antigua et Barbuda, résume très bien ce concept :

« ... être un paradis fiscal s'accompagne de coûts inattendus... Les déclinés économiques, politiques et sociaux abyssaux ont été si fréquents... que certains observateurs le désignent comme "la malédiction de la finance"... Ces pays s'organisent progressivement autour des intérêts de personnes qui n'y vivent pas, au détriment de la population locale⁵¹. »

La section suivante s'intéresse aux différents instruments politiques qu'utilisent les États pour réduire la charge fiscale des multinationales.

3 LES POLITIQUES DU NIVELLEMENT PAR LE BAS

Comme indiqué plus haut, les recherches d'Oxfam sur les principaux paradis fiscaux pour les entreprises ont identifié trois grands éléments de concurrence fiscale des entreprises : la réduction du taux d'imposition des sociétés, l'offre d'incitations fiscales dispendieuses et le manque de contribution aux efforts internationaux de coopération avec les mécanismes internationaux de lutte contre l'évasion fiscale.

TAUX D'IMPOSITION SUR LES SOCIÉTÉS EN CHUTE LIBRE

Alors que les taux légaux d'imposition sur les sociétés sont uniquement nominaux, les mesures systémiques de réduction d'impôts (échappatoires, exonérations, etc.) se traduisent souvent par une réduction des taux effectifs d'imposition sur les sociétés. Pour autant, les taux généraux d'imposition sur les sociétés restent assez importants. Depuis plusieurs décennies, la concurrence par le biais de la réduction de l'imposition des entreprises fait rage entre les États. En 1990, le taux légal d'imposition sur les sociétés dans les pays du G20 était de 40 % ; en 2015, il n'était plus que de 28,7 %⁵². À cela s'ajoute le fait que les pays sont de plus en plus nombreux à appliquer un taux d'imposition zéro sur les sociétés ou un taux inférieur à la moyenne mondiale.

Les taux d'imposition sur les sociétés de plus en plus bas contribuent à l'augmentation des bénéficiaires après impôts des entreprises au niveau mondial. En termes réels, ceux-ci sont passés de 2 000 milliards de dollars en 1980 à 7 200 milliards de dollars en 2013⁵³. En décembre 2015, l'OCDE signalait que les recettes moyennes perçues au titre de l'impôt sur les sociétés dans les pays de l'OCDE avaient reculé de 3,6 % à 2,8 % du PIB entre 2007 et 2014. Sur la même période, les recettes de la TVA ont augmenté en moyenne de 17,7 % en 2008 à 19,2 % en 2015 dans les pays de l'OCDE, soit un niveau record⁵⁴.

Depuis quelques années, l'imposition moyenne des sociétés au sein de l'OCDE est restée relativement stable à 2,9 % du PIB. En revanche, l'impôt sur le revenu des particuliers a augmenté de 7,8 % à 8,5 % du PIB depuis 2011. L'OCDE a récemment conclu que :

« la structure des recettes fiscales continue d'évoluer du côté des impôts sur les revenus du travail et la consommation. Le part cumulée des impôts sur le revenu des personnes physiques, des cotisations de sécurité sociale et des taxes sur la valeur ajoutée s'est établie à 24,3 % du PIB en moyenne en 2014, le chiffre le plus élevé depuis 1965⁵⁵. »

Certaines critiques prétendent qu'une imposition sur les sociétés relativement stable par rapport au PIB n'est pas le signe d'un « nivellement par le bas ». Cela est toutefois trompeur. En effet, la réduction du taux est souvent compensée par un élargissement de l'assiette fiscale (par exemple en augmentant le nombre de sociétés imposables, avec l'inclusion d'un plus grand nombre de PME).

Le manque d'accès à des données fiables complique toute évaluation pour suivre les taux *effectifs* d'imposition, mais certaines études apportent des éclairages intéressants. Par exemple, une étude de la University of North Carolina a estimé que les taux effectifs d'imposition de plus de 10 000 entreprises dans 85 pays avaient diminué en moyenne de 20 % entre 1988 et 2007⁵⁶. Une étude plus récente sur le taux effectif d'imposition de plus de 54 000 sociétés américaines entre 1988 et 2012 a conclu que les recettes fiscales de 2012 étaient environ 109 milliards de dollars inférieures à ce qu'elles auraient été si le taux effectif était resté au niveau de 1988⁵⁷.

Une étude du gouvernement américain a permis d'établir que le taux effectif d'imposition des sociétés américaines était d'environ 12,6 %, malgré un taux nominal d'IS de 35 % en 2010⁵⁸. Des chercheurs de la University of Technology Sydney (UTS) en Australie ont également trouvé une différence considérable, 76 des plus grandes multinationales d'Australie payant en moyenne 16,2 % au lieu des 30 % correspondant au taux légal d'imposition des sociétés en Australie⁵⁹.

Les pays réduisent souvent le taux d'imposition des sociétés en réponse à des mesures similaires d'autres pays, et souvent sans un réel fondement. De nombreux États partent du principe que la réduction de l'imposition sur les sociétés est nécessaire pour attirer des investissements ou soutenir la croissance. Mais cette hypothèse est souvent infondée. Lorsque l'Australie a prévu de réduire son taux d'imposition des sociétés de 30 à 25 %, une analyse de l'Australian Commonwealth Treasury a montré que cela n'entraînerait qu'une très faible hausse de l'emploi (0,1 % sur 20 ans), des salaires (moins de 0,1 % d'augmentation par an) et du PIB (0,05 % par an)⁶⁰. D'autres recherches⁶¹ ont révélé que d'autres facteurs (comme une main-d'œuvre qualifiée, un bon cadre de vie, etc.) pèsent bien plus dans le choix du pays où investir. Comme l'a expliqué le Prix Nobel de l'économie Joseph Stiglitz en 2014 : « L'idée selon laquelle une réduction du taux d'imposition des sociétés entraînera davantage d'investissements est essentiellement fautive⁶². » Les recettes issues de l'imposition des

entreprises peuvent jouer un rôle important pour permettre aux États de financer les autres facteurs plus importants pour attirer les investissements.

INCITATIONS FISCALES ET PRATIQUES FISCALES DOMMAGEABLES

Des incitations fiscales sont proposées dans presque tous les pays, dans toutes les régions du monde. Celles-ci peuvent dans certains cas jouer un rôle positif, en attirant les investissements ou en aidant un pays à façonner son économie. Mais trop souvent, elles sont accordées aux entreprises sans un examen ni un débat public ou parlementaire. Du fait de ce manque récurrent de régulation et de transparence, les incitations fiscales deviennent de fait inefficaces et s'accompagnent d'abus et de corruption.

L'éventail complexe d'incitations fiscales offertes pour attirer et satisfaire les investisseurs et les sociétés étrangères nuit souvent à l'assiette fiscale des pays qui les proposent. Ce rapport identifie les trois principaux types d'incitations fiscales utilisées par les 15 pires paradis fiscaux pour entraîner des manques à gagner conséquents pour tous les pays, y compris pour ceux qui offrent ces incitations.

« Patent boxes »

Les « patent boxes » sont de plus en plus appréciées, notamment dans les pays riches. Une patent box⁶³ est un régime fiscal spécial sur les revenus issus de la propriété intellectuelle. Elle offre un taux d'imposition sur les sociétés inférieur (par exemple de 5 ou 10 %) pour les bénéfices issus de tout produit breveté. Le bénéfice net retiré de ce taux préférentiel peut représenter un pourcentage considérable des bénéfices d'une entreprise, car les taux légaux d'imposition sur les sociétés sont plus élevés. En 2015, l'État néerlandais a calculé que son régime de « boîte à innovation » avait entraîné un manque à gagner fiscal de 361 millions d'euros en 2010. Deux ans plus tard, ce manque à gagner atteignait 743 millions d'euros. En 2016, il devrait largement dépasser 1,2 milliard d'euros équivalant à 7,6 % des recettes fiscales totales issues de l'imposition des entreprises aux Pays-Bas⁶⁴. D'après un récent rapport de la Commission européenne (CE), les boîtes à innovation de ce type ne sont pas le meilleur moyen de stimuler l'innovation, la recherche et le développement⁶⁵. Les pays qui n'appliquent pas de telles incitations, comme l'Allemagne, ont mieux su attirer et accueillir les entreprises innovantes⁶⁶. Malgré ce constat, l'État néerlandais n'a pas souhaité changer sa politique⁶⁷.

Rescrits fiscaux (« sweetheart deals » en anglais)

Le généreux traitement fiscal discrétionnaire accordé à certaines entreprises est un autre instrument concurrentiel utilisé par les États et qui entraîne un manque à gagner pour ces derniers et pour d'autres pays. Par exemple, la CE a récemment condamné l'Irlande pour avoir accordé à Apple 13 milliards d'euros d'aide illégale d'État. En octobre 2015, la CE a sommé la chaîne mondiale de salons de café Starbucks de rembourser jusqu'à 30 millions d'euros et le constructeur automobile Fiat de rembourser entre 20 et 30 millions d'euros⁶⁸ pour les avantages fiscaux accordés respectivement par le gouvernement néerlandais et luxembourgeois⁶⁹.

La CE a également dénoncé le régime fiscal de l'État belge sur les « bénéfices excédentaires », dont bénéficiaient 35 entreprises (dont en particulier BP et AB InBev, le brasseur derrière la marque Stella Artois)⁷⁰. Ce régime réduit la charge fiscale des entreprises de 50 à 90 %, en déduisant les « bénéfices excédentaires » découlant prétendument de l'appartenance à une multinationale⁷¹. La somme totale à recouvrer auprès de ces sociétés s'élève à environ 700 millions d'euros. Au lieu de récupérer cette somme, l'État a décidé de faire appel de la décision de la CE.

Conventions fiscales

En 2015, le FMI a révélé que les taux de retenue à la source (impôt collecté à la source sur les dividendes, les intérêts, etc. réalisés par les entreprises dans un pays et transférés dans des sociétés domiciliées dans d'autres pays) avaient baissé au cours des dernières décennies en raison de la concurrence fiscale.

« Depuis les années 1980, les taux de retenue à la source sur les dividendes, les intérêts et les redevances ont en moyenne diminué de 30 %, tandis que le taux moyen sur les dividendes participatifs a chuté de près de 50 %⁷². »

En 2016, Action Aid a analysé plus de 500 conventions fiscales signées depuis les années 1970 et conclu que de nombreuses conventions généraient un manque à gagner fiscal significatif pour les pays en développement, notamment suite à la réduction des taux de retenue d'impôts⁷³.

UNE CONCURRENCE ENTRE LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Les pays en développement recourent souvent à un éventail d'incitations fiscales, notamment des exemptions ou des exonérations fiscales⁷⁴. Les exemptions fiscales font l'objet de critiques particulièrement vives. En raison de leur nature, elles attirent des investissements à court terme,

rapidement rentables et sans engagement, qui ne permettent pas de collecter des recettes fiscales et tendent à être renouvelées plusieurs fois de suite. La concurrence entre les pays en développement par le biais d'incitations fiscales s'est considérablement intensifiée au cours des dernières décennies. Une coalition d'organisations internationales a déclaré :

« ... en 1980, moins de 40 % des pays à bas revenus en Afrique subsaharienne proposaient des exemptions fiscales et les zones franches n'existaient pas. En 2005, plus de 80 % de ces pays proposaient des exemptions fiscales et 50 % avaient adopté des zones franches. Le nombre de pays accordant des incitations fiscales en Afrique subsaharienne a encore augmenté depuis⁷⁵. »

Le recours accru à des incitations fiscales pourrait tenir en partie au fait qu'elles attirent toujours plus d'entreprises au fil des années (par exemple dans des pays proposant des exemptions fiscales plus longues). Les autres raisons incluent la libéralisation du commerce et la croissance des marchés communs : « Le fait qu'une entreprise puisse desservir plusieurs marchés nationaux depuis un emplacement unique exacerbe la concurrence entre les pays, pour qui sera choisi comme pays hôte pour les entreprises couvrant l'ensemble du territoire⁷⁶. » Le FMI (entre autres) a déclaré que « les enquêtes menées auprès des entreprises en Afrique, en Asie et en Amérique latine suggèrent que les incitations fiscales n'ont le plus souvent aucune répercussion sur les décisions des multinationales en matière d'investissement⁷⁷ ». En d'autres termes, les investissements sont souvent réalisés même si aucune incitation fiscale n'est proposée. Toujours d'après le FMI, « la multiplication des incitations est surtout une manifestation de la concurrence fiscale au niveau mondial, qu'une coordination régionale pourrait atténuer⁷⁸ ».

Concurrence en Asie du Sud-Est

D'après une étude d'Oxfam sur les incitations fiscales menée en Asie du Sud-Est, les exemptions fiscales restent les incitations fiscales les plus courantes, malgré le fait qu'elles soient les plus dommageables⁷⁹. Une étude menée par Oxfam au Vietnam et qui sera publiée prochainement, révèle que, malgré l'utilisation généralisée des incitations fiscales, peu d'éléments indiquent que ces incitations contribuent à la hausse des investissements ou à la croissance économique. Les incitations les plus importantes, notamment les exemptions, profitent aux gros investissements réalisés dans l'industrie manufacturière et dans l'immobilier. Il est fort probable que ces investissements auraient de toute façon lieu sans ces incitations. Cela représente donc un manque à gagner important, sans les avantages économiques correspondants. La complexité de la réglementation vietnamienne sur les incitations et le manque général de données et d'informations compliquent la tâche des chercheurs et des investisseurs qui souhaitent analyser avec précision les coûts et l'efficacité des incitations fiscales⁸⁰.

Des exemples spécifiques de concurrence fiscale de haut niveau en Asie du Sud-Est font également l'objet d'autres études⁸¹. En 2014, par exemple, en concurrence pour des investissements de Samsung, l'Indonésie a proposé une exonération d'impôt sur les sociétés sur 10 ans, tandis que le Vietnam proposait une exonération sur 15 ans⁸². Dans une recherche publiée en 2015, la Banque mondiale parvenait à la conclusion suivante :

« La concurrence fiscale en Asie de l'Est et dans le Pacifique est une problématique qu'il convient de résoudre en organisant des forums régionaux, plutôt qu'au niveau national. À défaut, un nivellement par le bas pourrait se développer, avec des allègements fiscaux entraînant un manque à gagner fiscal et peu d'avantages compensatoires⁸³. »

Afrique de l'Est

Les États d'Afrique de l'Est ne parviennent toujours pas à mettre fin aux incitations fiscales inutiles malgré les avertissements formulés par différentes études sur les considérables manques à gagner que celles-ci entraînent⁸⁴. Il est impossible de fournir des chiffres précis en raison du manque de transparence, mais Action Aid et Tax Justice Network Africa ont estimé en 2016 que quatre pays de l'Afrique de l'Est pourraient perdre jusqu'à 2 milliards de dollars chaque année⁸⁵. Ce rapport incluait les exemples suivants :

- Au Kenya, les incitations fiscales, notamment les zones économiques spéciales, entraînent des pertes d'environ 1,1 milliard de dollars par an.
- Un rapport de l'Institute of Policy Analysis and Research estime que le Rwanda se prive d'un trimestre de recettes fiscales potentielles en proposant des incitations fiscales aux entreprises, pour un manque à gagner équivalent à 14 % du budget potentiel du pays. Cet argent aurait permis de doubler le budget alloué à la santé et de presque doubler le budget alloué à l'éducation⁸⁶.
- D'après une étude menée en 2015 par Action Aid sur les incitations fiscales en Afrique de l'Ouest, seulement trois pays (le Ghana, le Nigeria et le Sénégal) perdent chaque année 5,8 milliards de dollars à cause des incitations fiscales (respectivement 2,27 milliards de dollars pour le Ghana ; 2,9 milliards de dollars pour le Nigeria et 638,7 millions de dollars pour le Sénégal)⁸⁷.

Une recherche menée par les Nations unies en 2011 révèle que les incitations fiscales n'influencent pas réellement le processus décisionnel des investisseurs en Afrique⁸⁸.

Amérique latine et Caraïbes

En Amérique latine, les incitations fiscales ont un impact négatif également sur les recettes fiscales perçues. Malgré leur efficacité limitée pour attirer des investissements⁸⁹, une analyse réalisée sur 10 pays a permis d'identifier plus de 300 incitations fiscales distinctes, du Guatemala (avec 6 incitations seulement) à la République dominicaine (avec 101 incitations)⁹⁰.

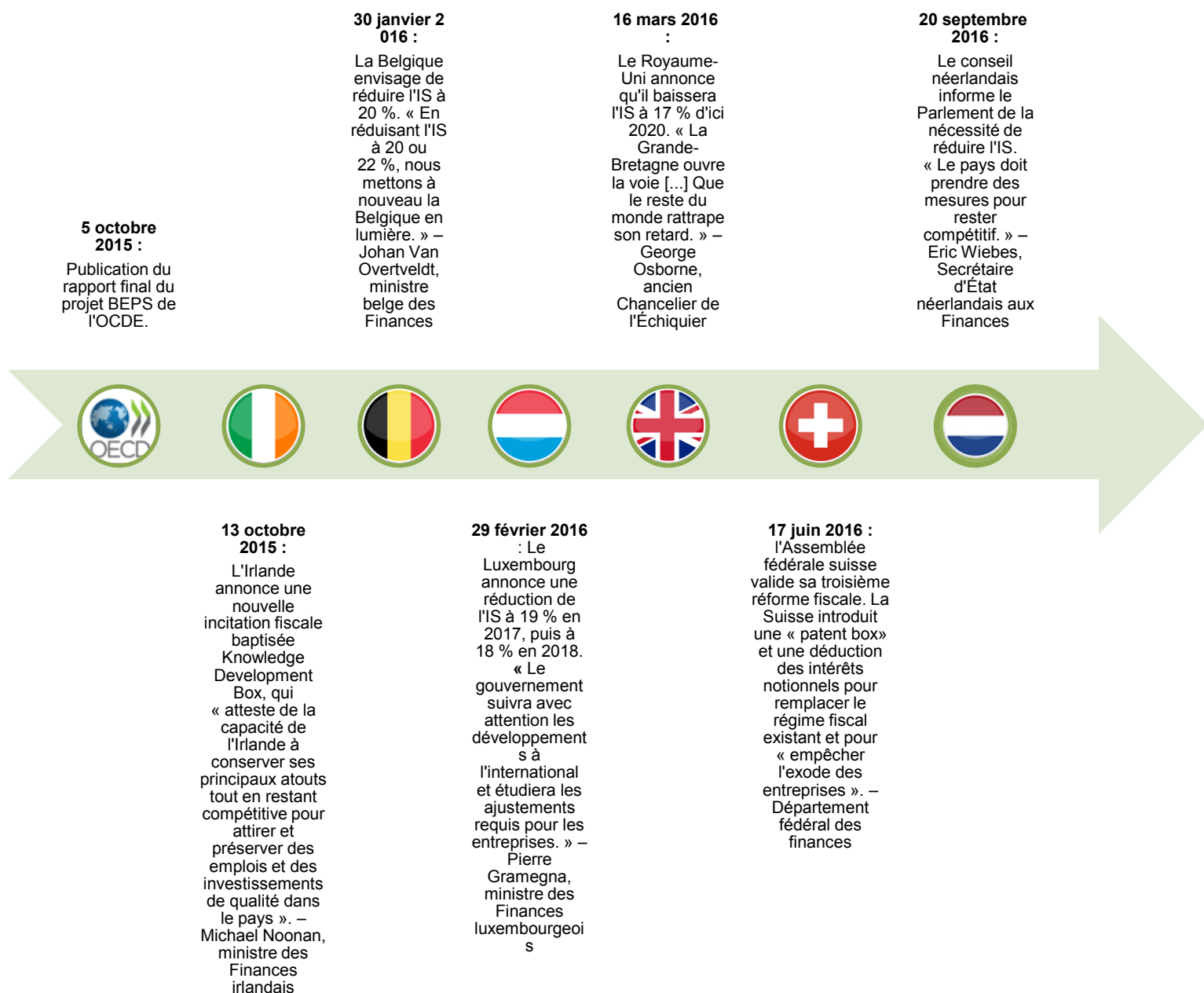
Bon nombre de ces incitations sont approuvées sans débat public et dans le plus grand secret. En République dominicaine, le volume d'exonérations dont les entreprises bénéficient chaque année⁹¹ dans le secteur du tourisme, dans l'industrie, dans les zones de libre-échange et dans la zone frontalière suffirait à accroître le budget de la santé de 70 %, à multiplier par 3 le budget alloué à l'assainissement et à l'eau potable, ou encore à multiplier par 20 le budget affecté au logement⁹².

Dans le secteur minier au Pérou, la somme des crédits et des remboursements serait supérieure aux impôts payés en 2015⁹³.

Concurrence entre les membres de l'UE

De même, les pays de l'UE semblent ignorer les signaux d'alerte concernant la concurrence régionale et les incitations fiscales. Comme mentionné dans la section 1, le plan d'action BEPS supervisé par l'OCDE a pour objectif de mettre un terme à l'érosion systémique des assiettes fiscales nationales. Mais l'effet obtenu est l'exact contraire de celui espéré. Par exemple, plusieurs pays de l'UE ont récemment annoncé une baisse de l'IS, et d'autres remplacent les anciennes incitations fiscales par de nouvelles conformes aux dernières réglementations. La **Figure 1** illustre les accords passés par différents États membres de l'UE depuis l'adoption du plan d'action BEPS. Tous ces pays défendent ces mesures en déclarant qu'elles sont indispensables pour rester compétitifs et pour continuer à attirer les investissements étrangers.

Figure 1 : Concurrence européenne en matière d'impôt sur les sociétés



Source : différents rapports et documents gouvernementaux⁹⁴

Concurrence entre les États américains

La concurrence fiscale fait également rage entre les États américains. D'après une récente analyse réalisée sur 11 mégatransactions concernant des centres de données, les États et les régions octroient aux sociétés qui possèdent déjà des réserves de liquidités confortables plus de 2 millions de dollars par emploi en incitations fiscales afin qu'elles implantent leurs centres de données sur leur territoire, malgré le fait que la fiscalité ne figure pas parmi les principaux facteurs d'implantation de ces sociétés⁹⁵. Plusieurs grandes sociétés de données

aux États-Unis bénéficient d'une exonération fiscale sur l'électricité.

« Ces exonérations peuvent s'étendre sur 20 ans. Trop souvent, les États ne divulguent pas le manque à gagner fiscal découlant de telles exonérations. Cette situation pose un problème en termes de justice : alors que des entreprises faisant des milliards de dollars de bénéfices ne paient aucune taxe sur l'électricité, les propriétaires d'habitation, les locataires et les petites entreprises doivent eux payer des taxes sur les services publics. »⁹⁶

SECRET BANCAIRE ET ÉCHANGE D'INFORMATIONS

Une transparence fiscale inadéquate (par exemple le secret concernant les informations sur les comptes bancaires ou les bénéficiaires d'actifs dans les paradis fiscaux) contribue à une concurrence dommageable en matière d'impôts sur les sociétés, principalement pour attirer les plus riches. En réponse à la divulgation de fichiers impliquant différents centres financiers offshore (Suisse, Luxembourg, Panama et Bahamas)⁹⁷, les États concernés ont pris de nouveaux engagements pour automatiser l'échange d'informations bancaires entre administrations fiscales, afin de permettre un suivi de l'origine des revenus des résidents et de la domiciliation de leur fortune, des informations plus détaillées et plus transparentes sur les bénéficiaires effectifs et un échange d'informations optimisé sur les bénéficiaires effectifs, par exemple.

Malgré ces récents progrès, les mesures actuelles restent insuffisantes ou seront inefficaces pour lutter contre les paradis fiscaux pour les entreprises (et les fortunes privées). Comme l'a indiqué Tax Justice Network, ces régimes sont criblés de failles et de lacunes : de nombreux pays prévoient d'y apporter uniquement un soutien de façade⁹⁸. Dans le cadre du projet BEPS de l'OCDE, de nombreux États se sont accordés pour mettre en place un échange d'informations sur les règles fiscales (y compris sur les accords entre les entreprises et les autorités fiscales) et exiger des entreprises qu'elles fassent preuve de plus de transparence concernant les pays où elles réalisent leurs bénéfices et ceux où elles paient des impôts. Ces progrès méritent d'être salués, mais tous les États n'ont pas encore rejoint ce projet et les mesures en question ne vont pas assez loin. Il est essentiel que les informations des reportings pays par pays soient rendues publiques pour que les pays en développement puissent accéder aux données (un accès hors de la portée de nombreux pays en développement avec le système proposé par l'OCDE) et pour que les citoyens et la société civile puissent demander des comptes aux entreprises et aux gouvernements sur leurs pratiques fiscales (voir l'Encadré 2).

4 COMMENT INVERSER LE NIVELLEMENT PAR LE BAS ?

Inverser le nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés est possible et les États peuvent intervenir pour faire face à ce problème. La section ci-dessous détaille quatre mesures clés que les États devraient prendre simultanément et de toute urgence, à savoir : améliorer la coopération internationale ; améliorer la coopération régionale ; protéger l'impôt sur les sociétés et lutter contre les intérêts particuliers.

AMÉLIORER LA COOPÉRATION

Comme indiqué plus haut, les pays membres de l'OCDE qui font office de paradis fiscaux et les autres membres puissants de l'organisation doivent cesser de s'opposer aux recommandations du rapport clé de l'OCDE publié en 1998 sur la concurrence dommageable en matière d'impôt sur les sociétés⁹⁹, et commencer à se les approprier et à les mettre en œuvre. Le plan d'action BEPS de l'OCDE n'a pas permis de mettre un terme à cette dangereuse course à la concurrence fiscale, probablement en raison de la résistance des membres de l'OCDE concernant le rapport de 1998.

Ces dernières années, le FMI a affiché plus de volonté pour s'attaquer à cette concurrence dommageable en matière d'impôt sur les sociétés. En 2014, un document de travail du FMI soulignait l'importance des répercussions des pratiques et des règles fiscales d'un pays sur les autres (on parle de « retombées fiscales internationales ») et la faiblesse du cadre institutionnel pour y remédier : les retombées fiscales devenant de plus en plus fortes et omniprésentes, les arguments en faveur d'une approche inclusive et moins fractionnée de la coopération fiscale internationale s'étoffent¹⁰⁰. Christine Lagarde, directrice générale du FMI, déclarait en 2014 : « Il y aurait plus de recettes pour tous si les pays résistaient à la tentation de rivaliser les uns avec les autres sur le plan fiscal pour attirer les entreprises. Par définition, le nivellement par le bas de la charge fiscale tire tout le monde vers le bas¹⁰¹. » L'OCDE et le G20 doivent s'engager sur cette voie en privilégiant la lutte contre le nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés.

Initiatives pour dresser la liste et cibler les paradis fiscaux

Conscientes du rôle dommageable des paradis fiscaux, l'OCDE et l'UE essaient d'en dresser des listes. À condition de s'appuyer sur des critères rigoureux, une telle liste pourrait aider à identifier le rôle de chaque pays dans le nivellement par le bas. Une fois les mesures qui

favorisent l'évasion fiscale des entreprises identifiées, des contre-mesures appropriées peuvent être définies, comme encourager la conformité et appliquer des sanctions¹⁰².

L'initiative de l'OCDE se concentre toutefois sur l'échange d'informations (ou « transparence » dans le jargon de l'OCDE)¹⁰³, même si ces informations restent confidentielles. L'échange d'informations à lui-seul ne suffit pas pour lutter contre les paradis fiscaux pour les entreprises. L'identification des paradis fiscaux doit également inclure des critères tels que les taux d'imposition et les pratiques fiscales dommageables. Les efforts de l'UE sont plus complets. L'UE envisage en effet d'inclure comme critère un taux d'imposition zéro sur les sociétés, ainsi que d'autres pratiques fiscales dommageables. Malgré ses promesses, la phase de sélection a fait l'objet d'exclusions arbitraires et politisées qui discréditent l'initiative avant même son lancement. Ainsi, aucun pays membre de l'UE ne figure dans la liste, par exemple. Certains des pires paradis fiscaux pour les entreprises, comme les Pays-Bas, le Luxembourg ou l'Irlande, en seront donc absents. La liste risque également d'exclure les pays ayant entamé un dialogue en matière de bonne gouvernance fiscale avec l'UE, comme notamment la Suisse, classée au quatrième rang de notre top 15¹⁰⁴.

Certains paradis fiscaux proposent un niveau élevé d'opacité afin d'attirer les plus riches, tandis que d'autres essayent de satisfaire les besoins multinationales qui cherchent à se soustraire à leurs responsabilités fiscales. D'autres encore jouent un double rôle, en facilitant d'un côté le nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés, et de l'autre l'évasion et la fraude fiscales des particuliers. Il est ainsi important d'évaluer les différentes caractéristiques permettant de distinguer une juridiction opaque d'un paradis fiscal pour les entreprises. La proposition de l'OCDE, qui consiste à répertorier les pays en tenant uniquement compte des caractéristiques d'opacité, ne permettra pas de mettre un terme aux paradis fiscaux pour les entreprises, ni au nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés. Les solutions politiques spécifiques nécessaires pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises sont différentes de celles nécessaires pour empêcher les particuliers de cacher leur fortune dans des paradis fiscaux.

Tableau 3 : Caractéristiques et solutions à l'évasion fiscale des plus riches et des entreprises

Juridiction opaque	Paradis fiscal pour les entreprises
<ul style="list-style-type: none"> • Environnement favorable à la corruption, au blanchiment d'argent, à la fraude et à l'évasion fiscales des particuliers les plus nantis originaires d'autres pays. • Aucune information disponible sur les bénéficiaires effectifs. • Réglementation autorisant les trusts secrets et d'autres structures financières opaques. • Aucun échange efficace de données sur les comptes financiers ni sur la propriété. 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement propice à la fraude et à l'évasion fiscales sur les bénéfices des multinationales découlant d'activités réalisées dans d'autres pays. • Taux d'imposition sur les sociétés nul ou faible. • Régimes fiscaux spéciaux pour les entreprises qui entraînent une non-imposition de certains bénéfices ou sur de faibles taux effectifs d'imposition. • Aucune règle fiscale ni échange efficace de données pays par pays, ni autres données fiscales sur les entreprises.
<p><i>Solutions pour lutter contre l'évasion fiscale des plus riches :</i></p>	<p><i>Solutions pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises :</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Échange d'informations sur les comptes bancaires. • Transparence sur les bénéficiaires effectifs. • Mesures anticorruption au niveau national. 	<ul style="list-style-type: none"> • Reportings pays par pays publics pour les pays où les entreprises réalisent leurs bénéfices et le pays où elles paient des impôts. • Échange d'informations sur les rescrits fiscaux. • Transparence sur les incitations fiscales accordées aux entreprises. • Règles sur les coûts de transfert. • Règles sur les sociétés étrangères contrôlées (SEC). • Harmonisation de l'assiette fiscale des sociétés. • Fin du nivellement par le bas des taux d'imposition sur les sociétés.

Initiatives régionales pour mettre un terme aux incitations fiscales discrétionnaires

La question des incitations fiscales est devenue une priorité dans l'agenda politique dans toutes les régions. En Afrique de l'Est, plusieurs pays se sont engagés à lutter contre les incitations fiscales ou ont déjà pris des mesures pour lutter contre les exonérations de TVA, par exemple. Les pays en développement ont également reçu un soutien et des lignes directrices de l'OCDE et du FMI afin de lutter contre les incitations fiscales inefficaces¹⁰⁵. Ces lignes directrices semblent toutefois trop insister sur les analyses coûts/bénéfices, qui sont certes importantes, mais ne s'attaquent pas aux pressions et aux mesures sous-jacentes à l'origine de la prolifération des incitations fiscales. Les incitations fiscales servent parfois des intérêts particuliers. Dans d'autres cas, elles sont proposées en réponse à la concurrence dans une région qui bénéficierait davantage d'une approche politique et coopérative plutôt

que d'une approche technique et unilatérale. Certaines régions ont pris des mesures importantes en faveur de solutions communes.

Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est un exemple marquant de coopération régionale dans la lutte contre l'évasion fiscale et la concurrence dommageable. L'UEMOA a défini une assiette fiscale commune et un taux d'imposition sur les sociétés compris entre 25 et 30 %. Le FMI a toutefois observé qu'il n'y a ni suivi efficace de la conformité ni sanctions, et que :

« le cadre de coordination fiscale a pu avoir comme effet non intentionnel de contribuer à la fragmentation de l'élaboration des politiques au niveau national en proposant aux pays d'adopter des régimes fiscaux spéciaux en dehors des réglementations fiscales. Ce cadre autorise une concurrence fiscale sans entrave dans la mesure où elle s'inscrit en dehors des principales lois fiscales des pays. Cela a rendu les régimes fiscaux opaques, renforcé leur complexité et participé à une culture de la négociation fiscale¹⁰⁶. »

Par exemple, dans le cadre de sa loi de 2007 sur les zones franches, le Sénégal propose des exemptions fiscales sur les revenus sur une période pouvant aller jusqu'à 50 ans¹⁰⁷. Malgré cela, une étude menée en 2013 par le FMI conclut que le processus de coordination fiscale au sein de l'UEMOA est l'un des plus avancés au monde¹⁰⁸.

Union européenne

La fiscalité directe n'est pas harmonisée au sein de l'UE, mais des efforts sont déployés pour coordonner les efforts dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. La Commission européenne a exprimé ses préoccupations concernant la concurrence fiscale, arguant qu'elle est susceptible d'entraîner la perte des revenus essentiels pour financer les biens publics et de freiner les pays dans l'application de politiques publiques redistributives (indispensables pour lutter contre les inégalités)¹⁰⁹. La Commission européenne a récemment présenté une proposition en faveur d'une assiette commune pour l'impôt sur les sociétés en Europe, qui remplacerait les règles nationales dans le calcul des bénéfices imposables. D'après la Commission européenne, cette assiette commune devrait améliorer l'environnement commercial, participer à la lutte contre l'évasion fiscale au sein de l'UE et réduire l'ampleur de la concurrence fiscale dommageable¹¹⁰. L'assiette commune devrait mettre un terme à la concurrence sur la façon dont les bénéfices imposables sont calculés entre les États membres de l'UE, mais il est fort probable que la concurrence s'intensifie en revanche avec le nivellement par le bas du taux d'imposition sur ces bénéfices. Les États membres sont ainsi confrontés à un véritable dilemme : un taux élevé n'est pas viable si de nombreuses échappatoires persistent, et la suppression des échappatoires n'est pas viable si le taux d'imposition sur les sociétés est si bas que cette suppression ne fait aucune différence. Des mesures appropriées doivent être introduites pour y remédier¹¹¹.

PROTÉGER L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Les États qui souhaitent montrer aux entreprises que leur pays est ouvert aux échanges en réduisant les contributions fiscales des entreprises font un choix politique. Ils acceptent de transférer la pression fiscale qui n'est pas payée par les entreprises sur la main-d'œuvre et sur les PME. Si cette pression fiscale ne s'exerce pas directement sur ces groupes, elle prend une forme indirecte (et souvent régressive), à l'image des impôts sur les biens et les services.

Comme expliqué précédemment, les impôts indirects comme la TVA font peser un fardeau plus lourd sur les bas salaires et sur les petites entreprises. Ils affectent les revenus et le niveau de vie, car les petites entreprises et les bas salaires participent au-delà de leur contribution équitable pour les services essentiels, les infrastructures et autres services et biens publics. Par ailleurs, ils offrent aux multinationales un avantage concurrentiel supplémentaire sur leurs homologues nationaux plus modestes. Par exemple, les cafés indépendants sont soumis à des taux légaux d'imposition, tandis que les chaînes internationales de cafés ne le sont pas forcément.

Encadré 5 : Pourquoi faut-il défendre l'impôt sur les sociétés ?

1. L'impôt sur les sociétés permet de percevoir les recettes nécessaires pour financer des services publics essentiels comme les écoles, les hôpitaux et l'état de droit. Il est indispensable pour améliorer les programmes nationaux d'assistance sociale et rééquilibrer l'économie, surtout dans les pays en développement qui dépendent considérablement des recettes issues de l'impôt sur les sociétés. Les services publics atténuent l'impact d'une distribution biaisée des revenus et redistribuent en mettant un « revenu virtuel » à disposition des femmes et des hommes les plus pauvres¹¹².
2. Une réduction d'impôt quelque part peut provoquer un nivellement par le bas, dont seuls les plus riches de la société sortent gagnants. En l'absence d'IS, des particuliers pourront cacher leur argent dans des structures proposant un taux d'imposition zéro sur les sociétés et éviteront ou échapperont complètement à l'impôt.
3. L'impôt sur les sociétés réduit les inégalités, promeut la transparence et la responsabilité des États et protège la démocratie. Le préserver, c'est veiller à ce que la pression fiscale s'exerce principalement sur les grandes fortunes ; le pouvoir politique (et économique) découle directement des bénéfices *après impôts*.

Source : Tax Justice Network (2013), *Ten Reasons to Defend the Corporation Tax*.
http://www.taxjustice.net/wp-content/uploads/2013/04/Ten_Reasons_Full_Report.pdf

Bien que de nombreux pays déclarent que l'IS relève de la souveraineté nationale, ces derniers omettent de dénoncer la perte de souveraineté décisionnelle lorsqu'il s'agit de taxer les multinationales¹¹³. La souveraineté se réduit dans un système régional ou mondial qui promeut le dumping fiscal. Les multinationales recourent en grand nombre aux

paradis fiscaux et de nombreux États n'ont d'autre choix que de se plier aux demandes des entreprises et des pouvoirs financiers¹¹⁴.

Le Vanuatu a récemment eu le courage d'emprunter une autre voie. Ce pays qui propose actuellement un taux d'imposition zéro sur les sociétés et un score élevé sur l'indice créé par Tax Justice Network sur l'opacité a récemment lancé un projet de réforme fiscale et prévoit d'introduire un impôt sur les sociétés¹¹⁵. Le document de consultation du gouvernement sur la réforme fiscale du Vanuatu explique que :

« la dépendance de notre économie vis-à-vis des investissements étrangers passifs présente actuellement un risque majeur, car les multinationales font l'objet d'une pression internationale (suite au travail de l'OCDE sur l'évasion fiscale au niveau mondial) pour payer des impôts sur le territoire où les bénéfices sont réalisés. [...] Pour attirer des investissements étrangers directs vers le Vanuatu, nous devons améliorer nos standards en matière d'infrastructure, d'éducation et de santé. Les investissements étrangers directs afflueront au Vanuatu si notre économie est saine, notre système juridique efficace et notre environnement propice aux investissements¹¹⁶. »

Il est de toute évidence indispensable de défendre l'impôt sur les sociétés (voir l'Encadré 5). Cette démarche requiert un courage sur le plan national couplé à une coopération internationale. Une instance fiscale internationale est nécessaire pour superviser la gouvernance internationale en matière de fiscalité, tout en respectant la souveraineté nationale démocratique sur l'imposition des multinationales¹¹⁷. En attendant la création d'un tel forum international, nous appelons tous les pays et toutes les institutions internationales, notamment les Nations unies, le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE, à œuvrer vers un accord sur la façon de lutter contre le nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés et de s'assurer que les entreprises s'acquittent de leur juste part d'impôts.

LUTTER CONTRE LES INTÉRÊTS PARTICULIERS

On assiste à une prise de conscience croissante des politiques fiscales et économiques qui exacerbent les inégalités économiques. Un consensus international se dégage également quant aux répercussions des inégalités sur la croissance économique, la stabilité et la réduction de la pauvreté. Le consensus est toutefois moins net en ce qui concerne la dénonciation de la concurrence fiscale, malgré son rôle dans l'intensification des inégalités et de la pauvreté. Les atouts incontestés de la concurrence continuent d'inciter les pays à intensifier encore davantage la course à la concurrence fiscale. Les lobbyistes qui représentent les intérêts particuliers s'opposeront sans doute à tout changement.

Le puissant lobby des entreprises

Les représentants des multinationales et leurs conseillers fiscaux exercent parfois une influence indûment disproportionnée sur les États et sur l'élaboration des politiques publiques concernant l'impôt sur les sociétés. Cette influence est souvent canalisée pour obtenir une baisse du taux d'imposition sur les sociétés et d'autres avantages fiscaux.

Les quatre principaux cabinets comptables (Deloitte, EY, KPMG et PwC) fournissent leur expertise technique aux responsables de l'élaboration des politiques dans de nombreux pays (pour des honoraires élevés et en proposant des services et des détachements à titre gracieux susceptibles de générer des enseignements vendables)¹¹⁸. Par conséquent, ces quatre acteurs ont le potentiel pour exercer une énorme influence positive ou négative sur les politiques et les administrations fiscales.

Par exemple :

- Aux États-Unis, la Business Roundtable (qui regroupe les PDG des 150 entreprises américaines parmi les plus grandes du pays) est une voix parmi de nombreux groupes d'influence à défendre une baisse du taux d'imposition sur les sociétés. En 2015, ce groupe a dépensé à lui-seul 19,25 millions de dollars pour ses activités de lobbying à Washington, enregistrant plus de 28 rapports de divulgation sur 15 problématiques fiscales distinctes. Cette même année, la Business Roundtable a embauché plus de 76 lobbyistes, dont 80 % étaient récemment en lien avec le gouvernement¹¹⁹.
- En Irlande, un groupe opaque de dirigeants du secteur financier a contribué à faire passer plusieurs incitations fiscales, notamment en matière de recherche et développement et pour une révision de l'imposition des dividendes étrangers pour les firmes ayant des filiales à l'étranger. Dans certains cas, des passages entiers de la loi ont été rédigés par des groupes de l'industrie¹²⁰.
- Une recherche réalisée par Oxfam et SOMO aux Pays-Bas a révélé que des fiscalistes issus des principaux cabinets comptables néerlandais occupent des postes clés comme conseillers auprès des partis politiques et organisent régulièrement des réunions de haut niveau avec des représentants du ministère néerlandais des Finances¹²¹.
- En mai 2016, le gouvernement néerlandais a reçu une lettre d'un groupe représentant certaines des plus grandes entreprises de haute technologie américaines avertissant que tout changement dans le régime fiscal aux Pays-Bas (l'absence de retenue d'impôt sur les intérêts et les redevances et la « boîte à innovation », par exemple) aurait des répercussions négatives sur le flux des investissements américains aux Pays-Bas. Le groupe a exprimé son soutien à l'appel du gouvernement néerlandais concernant la délibération de la Commission européenne jugeant les avantages fiscaux accordés à Starbucks par le gouvernement néerlandais illégaux au regard des règles européennes en matière d'aides d'État. Le groupe a par ailleurs appelé le pays à baisser son taux d'imposition sur les sociétés et mis en garde les Pays-Bas quant à la volonté de la Commission

européenne d'adopter un reporting pays par pays public¹²².

Pression sur les économies en développement

Les exemples de pays en développement mis sous pression par des représentants d'entreprises pour qu'ils maintiennent les incitations fiscales en leur faveur ne manquent pas :

- En octobre 2014, le gouvernement zambien a introduit un projet de loi incluant une hausse des redevances perçues sur le cuivre et d'autres minerais. La Chamber of Mines of Zambia, une instance représentative, a averti que ce projet pouvait nuire aux investissements ; Glencore PLC, First Quantum Minerals Ltd. et Barrick Gold Corp ont tous menacé de fermer leurs exploitations ou d'interrompre leurs investissements. Suite à des échanges avec ces entreprises en 2015, le gouvernement a abandonné son projet de loi et l'a remplacé par un système de redevances à échelle mobile avec des taux nettement inférieurs¹²³.
- En 2007, le gouvernement nigérian a présenté un projet de loi concernant l'industrie pétrolière, proposant un nouvel impôt sur les bénéfices fixé à 10 % au profit des communautés locales, ainsi qu'une hausse des redevances. Le projet a rencontré une vive opposition et a été retardé de plusieurs années. En 2014, le ministre des Finances a expliqué que ces retards étaient dus à l'ampleur des pressions exercées par les groupes d'intérêts. En 2016, le gouvernement a annoncé que le projet serait fractionné en trois phases pour accélérer le processus. Le projet n'a toujours pas été approuvé¹²⁴.
- En 2011, le gouvernement ghanéen a annoncé qu'il prévoyait de réintroduire un impôt sur les bénéfices exceptionnels réalisés dans l'industrie minière. Cette nouvelle a été très mal accueillie par les sociétés minières intervenant dans le pays, et la Chamber of Mines of Ghana s'y est publiquement opposée. Malgré cette opposition, la réintroduction de l'impôt a été débattue au Parlement en novembre 2013. Il a toutefois été suspendu en 2014. Plus tard, le Président a indiqué que les sociétés minières avaient menacé l'État de licencier du personnel et de délocaliser si le projet était validé¹²⁵.

La concurrence fiscale a de beaux jours devant elle si l'élaboration des politiques publiques reste accaparée par des intérêts privés. Les États doivent garantir des processus transparents pour l'élaboration des politiques et inclure toutes les parties prenantes de façon ouverte et transparente. Ils doivent communiquer sur la façon dont les intérêts publics et privés ont été intégrés au cours de l'élaboration des politiques et dans les décisions politiques.

Responsabilités des entreprises en matière d'imposition : au-delà de la conformité légale

En raison de la mobilité des entités au sein des multinationales et du nombre de juridictions où ces entités peuvent être considérées comme des centres de profits sans devenir redevables de charges fiscales importantes, les multinationales ont toute latitude pour organiser leurs activités et alléger leur fiscalité. Cette faille systémique dans l'architecture fiscale au niveau mondial démontre clairement que pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises dans une économie mondialisée, les États doivent réformer les régimes d'imposition sur les sociétés à l'échelle mondiale. Mais dans un avenir proche, les entreprises continueront d'évoluer avec un régime fiscal international hétérogène avec des réglementations incomplètes et une grande liberté de manœuvre.

Dans ce contexte, la conformité légale ne suffit pas. Le comportement fiscal des entreprises doit non seulement s'appuyer sur les réglementations, mais aussi sur des valeurs (à l'instar de nombreux autres aspects de la responsabilité des entreprises). On parle de responsabilité fiscale au-delà de la conformité légale, une approche qui reflète de plus vastes responsabilités pour les entreprises en termes de contribution au bien public dont elles-mêmes dépendent. Une entreprise fiscalement responsable est transparente sur ses activités et sa structure, sur sa fiscalité et ses décisions en matière d'imposition. Elle évalue et rend publiquement compte des impacts économiques et sociaux de ses pratiques et de ses décisions fiscales. Elle agit enfin de façon progressive et mesurable afin d'optimiser l'impact de son comportement fiscal sur le développement durable¹²⁶.

5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La concurrence qui fait rage entre certains États dans toutes les régions du monde pour offrir des régimes fiscaux encore plus avantageux aux multinationales et aux plus fortunés est dommageable pour leur propre économie et celles des autres pays, et ne sert pas l'intérêt public. Les recettes fiscales sont indispensables pour financer les services et les biens publics qui contribuent à la lutte contre la pauvreté et au développement d'infrastructures sociales et économiques. La plupart des pays perçoivent des recettes en taxant le capital et le travail. Avec la concurrence fiscale entre les pays et l'utilisation croissante des paradis fiscaux, les États peinent de plus en plus à taxer les revenus issus du capital. Par conséquent, les recettes fiscales ont baissé ou la charge fiscale s'est déplacée pour peser davantage sur le travail. Au final, ce sont les citoyens qui en subissent les conséquences : ils supportent une charge fiscale supérieure, voient les biens et les services publics se dégrader et subventionnent de fait les bénéfices des entreprises et les fortunes privées.

Le nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés contribue à aggraver les inégalités et empêche les populations de se sortir de la pauvreté. Oxfam promeut le recours à une fiscalité et à des dépenses progressives pour lutter contre les inégalités et la pauvreté. Le mode d'imposition le plus progressif consiste à taxer les multinationales et les plus riches sur la base de leurs moyens. Chacun doit payer sa juste part d'impôts, et les entreprises ne doivent pas avoir la possibilité de se soustraire à leurs obligations envers les sociétés dans lesquelles elles évoluent et génèrent leur fortune. Mais pour que les États inversent cette tendance et placent les intérêts publics en premiers, ils doivent remettre en question des postulats profondément ancrés dans une doctrine fondamentaliste du marché, dépassée et de plus en plus discréditée, ainsi qu'à l'accaparement de l'élaboration des politiques par les intérêts privés qui vont à l'encontre de l'intérêt public.

Les paradis fiscaux sont la manifestation ultime du nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés au niveau mondial et ils existent dans toutes les régions du monde. Oxfam a identifié dans le présent rapport les 15 pires paradis fiscaux au monde. De nombreux autres paradis fiscaux existent pour cacher sa fortune aux yeux du fisc et son argent sale aux yeux de la justice. Si la poursuite sans entrave du recours aux *paradis fiscaux* est une perspective peu réjouissante pour le monde, plusieurs mesures ont été prises au niveau régional et international et d'autres actions positives peuvent être déployées.

Les citoyens du monde entier, contraints de faire face à l'augmentation des impôts ou aux réductions des services publics, alors que 62 personnes détiennent autant que la moitié la plus pauvre de la population mondiale¹²⁷, en ont assez. Les dirigeants du monde entier enchaînent les déclarations sur un nécessaire changement. Mais pour

mettre en œuvre ce changement et mettre un terme au nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés, les États doivent lancer une nouvelle série de réformes fiscales exhaustives au niveau mondial.

RECOMMANDATIONS

Concernant une réforme fiscale mondiale

- Les États doivent appeler à une nouvelle série de réformes fiscales internationales visant à mettre un terme au nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés. Les pays en développement doivent pouvoir siéger à la table des négociations sur un pied d'égalité. L'Allemagne pourrait profiter de sa présidence du G20 en 2017 pour l'encourager.
- Créer une instance fiscale internationale qui encadre et coordonne une coopération fiscale internationale incluant tous les pays sur un pied d'égalité, pour garantir que les régimes fiscaux au niveau mondial, régional et national contribuent à l'intérêt public dans tous les pays.

Concernant les paradis fiscaux

Les États et les institutions internationales compétentes doivent s'engager à :

- Dresser une liste claire des pires paradis fiscaux selon des critères objectifs, affranchie de toute interférence politique. Les critères doivent inclure les mesures de transparence, les très faibles taux d'imposition et l'existence de pratiques fiscales dommageables accordant des réductions d'impôts considérables. Cela pourrait être fait chaque année par l'instance fiscale internationale ou, à défaut, par une autre instance indépendante. Des mesures fortes (y compris des sanctions et des mesures incitatives, selon le contexte) devraient alors être mises en œuvre pour limiter l'érosion de l'assiette fiscale et le transfert de bénéfices.
- Adopter de fortes mesures défensives (y compris des sanctions) à l'encontre de ces paradis fiscaux, afin de limiter l'érosion de l'assiette fiscale et le transfert de bénéfices. A minima, tous les pays devraient appliquer des règles strictes sur les sociétés étrangères contrôlées (SEC) afin d'empêcher les multinationales basées dans ces pays de transférer artificiellement leurs bénéfices vers des paradis fiscaux. Cela peut se faire sans attendre un accord au niveau mondial.
- Aider les paradis fiscaux ayant basé leur modèle économique sur ce statut de paradis fiscal à développer une économie plus variée et durable

Concernant les impôts sur les sociétés et les assiettes fiscales nationales

Les États et les institutions internationales compétentes doivent s'engager à :

- Œuvrer ensemble à mettre un terme à la concurrence fiscale. Le taux d'imposition des entreprises doit être fixé à un niveau équitable,

progressif et contribuant au bien commun. Il conviendra alors d'envisager comment garantir que tous les pays puissent tenir leurs engagements pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), réduire leur dépendance vis-à-vis de la fiscalité régressive et renforcer efficacement leurs dépenses publiques, contribuant ainsi à combler le fossé des inégalités.

- Agir, dans le cadre de la nouvelle série de réformes fiscales, pour identifier et examiner les pratiques fiscales dommageables afin de les interdire au niveau national et mondial.
- Cesser d'accorder des incitations fiscales discrétionnaires et soumettre toute nouvelle incitation fiscale à une évaluation rigoureuse des répercussions économiques et des risques (y compris leur contribution à un nivellement par le bas au niveau mondial et régional). Toutes les incitations doivent être régulièrement examinées pour limiter les avantages privés à long terme se faisant au détriment du bien public ; toutes les exonérations fiscales devraient être progressivement abandonnées en l'absence de preuve indiscutable de leur efficacité.
- Établir, par le biais de forums régionaux, des lignes directrices et des critères d'acceptabilité des incitations et des exonérations fiscales.

Concernant la transparence publique

Les États et les institutions internationales compétentes doivent s'engager à :

- Améliorer la transparence fiscale en imposant aux multinationales de publier des rapports pays par pays avec des données pour chaque pays dans lequel elles sont présentes, y compris les pays en développement. Le monde a besoin de connaître en détail leur chiffre d'affaires, les transactions intra-groupe, le nombre d'employés, les actifs physiques, les bénéficiaires et les impôts (exigibles et effectivement payés), de sorte à révéler l'ampleur du problème et à déclencher rapidement des actions pour mettre fin une bonne fois pour toute à l'évasion fiscale des entreprises.
- Publier les éléments clés des « tax rulings » (accords entre les autorités fiscales et les multinationales) afin de contraindre les États et les entreprises à rendre des comptes aux citoyens.

Entreprises

Les entreprises doivent chercher à :

- Envisager leur responsabilité fiscale comme un comportement dépassant la simple conformité légale et reflétant leurs obligations plus larges de contribuer aux biens publics dont elles-mêmes dépendent.
- Être transparentes quant à leurs structures et opérations, leur fiscalité et leurs décisions en matière de fiscalité ; évaluer et déclarer publiquement les impacts fiscaux, économiques et sociaux de leurs décisions et pratiques fiscales ; et prendre des initiatives progressives et mesurables pour améliorer l'impact de leur comportement fiscal sur le développement durable¹²⁸.

ANNEXE : GLOSSAIRE

Glossaire adapté du rapport 2015 *50 nuances d'évasion fiscale au sein de l'Union européenne* d'Eurodad¹²⁹.

Échange automatique d'informations

Système en vertu duquel les informations pertinentes concernant la richesse et les revenus d'un contribuable – qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entreprise – sont automatiquement transmises par le pays où les bénéfices sont réalisés au pays de résidence du contribuable. Par conséquent, l'administration fiscale du pays de résidence du contribuable peut avoir accès à ses données fiscales et vérifier qu'il a correctement déclaré ses revenus étrangers.

BEPS (Base Erosion and Profit Shifting, ou érosion de l'assiette fiscale et transfert de bénéfices)

Ce terme est utilisé pour décrire le transfert des bénéfices imposables depuis le pays où les revenus ont été générés, vers des pays à fiscalité avantageuse, voire nulle, ce qui provoque l'« érosion » de l'assiette d'imposition des pays concernés et affecte de ce fait leurs recettes (voir également « Manipulation des prix de transfert »).

Bénéficiaire effectif Terme juridique employé pour décrire toute personne qui a le bénéfice de la propriété d'un actif (que ce soit un compte bancaire, un trust ou une propriété), mais qui pourtant ne détient pas nominalement cet actif car celui-ci est enregistré sous un autre nom.

ACCIS (Assiette Commune Consolidée pour l'Impôt sur les Sociétés)

L'ACCIS est une directive que la Commission européenne a présentée pour la première fois en 2011. Elle comporte une proposition de mise en place d'un système commun à l'UE de calcul des bénéfices des multinationales qui exercent leurs activités au sein de l'Union européenne et de répartir ensuite ces bénéfices parmi les États membres sur la base d'une formule qui évaluerait le niveau d'activité dans chaque pays. Cette proposition ne spécifie pas le taux d'imposition des bénéfices que les États membres appliqueraient, une fois les bénéfices divisés. Les États membres restent libres de définir le taux qu'ils souhaitent appliquer.

Règles sur les sociétés étrangères contrôlées (SEC) (CFC rules en anglais)

Les règles concernant les sociétés étrangères contrôlées permettent aux pays de limiter le transfert des bénéfices pratiqué par les multinationales en leur demandant de déclarer les bénéfices réalisés dans d'autres juridictions où elles ont le contrôle d'une autre structure d'entreprise. Il existe de nombreux types de règles SEC qui comprennent différentes définitions du type de juridictions et de revenus concernés.

Pratiques fiscales dommageables

Les pratiques fiscales dommageables sont des pratiques qui ont des effets négatifs sur les bases fiscales d'autres pays, comme par exemple l'érosion des assiettes fiscales ou la distorsion des décisions d'investissement.

LuxLeaks

Le scandale LuxLeaks (ou Luxembourg Leaks) a éclaté en novembre 2014 lorsque le Consortium International des Journalistes d'Investigation (ICIJ) a rendu publics plusieurs centaines de rescrits fiscaux secrets du Luxembourg. Ces informations ont été révélées par Antoine Deltour, ex-employé de PricewaterhouseCoopers (PwC). Le dossier LuxLeaks fournit des documents permettant de comprendre comment des centaines de multinationales ont utilisé le système du Luxembourg afin de réduire leurs impôts, parfois à moins de 1 %.

Patent box

Une « patent box » (ou « boîte à innovation ») est un régime fiscal spécial qui inclut des exonérations fiscales sur les activités de recherche et d'innovation. Ce type de régime a souvent été étiqueté comme une pratique fiscale dommageable, car il a été utilisé par les multinationales pour échapper à l'impôt en transférant leurs bénéfices hors des pays où elles exercent leurs activités, vers une « patent box » dans un pays étranger où les bénéfices sont imposés à des niveaux très bas ou à taux zéro.

Transfert des bénéfices – voir BEPS.

Reporting pays par pays public (CBCR)

Le reporting pays par pays est une mesure qui exige des multinationales qu'elles fournissent des informations concernant leur activité économique, des bénéfices qu'elles réalisent, leurs impôts dus et leurs impôts payés dans chacun des pays où elles tiennent des filiales, y compris les juridictions offshore. A minima, chaque entreprise devrait être tenue de rendre publiques dans son rapport annuel :

- Une vue d'ensemble de l'entreprise (ou du groupe) : nom de chaque pays où elle exerce des activités et noms de toutes ses filiales actives dans chacun des pays où elle est installée.
- Des données sur la performance financière du groupe dans chaque pays d'activité (comprenant les bénéfices, les ventes et achats), en distinguant les transactions intragroupes et celles qui ont été réalisées avec d'autres pays.
- Le nombre de salariés dans chaque pays où l'entreprise exerce des activités.
- Les actifs : tout patrimoine détenu par l'entreprise dans ce pays, sa valeur et le coût d'entretien.
- Les informations fiscales, c'est-à-dire l'ensemble des détails relatifs aux montants dus et réellement payés pour chaque impôt auquel l'entreprise est soumise.

Swissleaks

Le scandale Swissleaks a éclaté en 2015 lorsque le Consortium International des Journalistes d'Investigation (ICIJ) a révélé 60 000 fichiers comprenant l'identité de plus de 100 000 clients de la banque HSBC en Suisse. Ces informations ont été obtenues grâce à Hervé Falciani, ex-ingénieur informatique employé par la banque. Ces données ont permis, entre autre, de révéler comment HSBC aidait ses clients à créer des comptes bancaires secrets afin de dissimuler leur argent et d'échapper aux autorités fiscales partout dans le monde, et comment elle aidait des individus impliqués dans des affaires de trafic d'armes, de diamants de sang ou de corruption à dissimuler leurs actifs acquis illégalement.

Évasion fiscale

Activité techniquement légale permettant de réduire les contributions fiscales.

Fraude fiscale

Activité illégale permettant de ne pas payer d'impôts ou d'en payer moins.

Rescrit fiscal (en anglais tax ruling)

Un rescrit fiscal est une interprétation écrite de la loi, émise par une administration fiscale à destination d'un contribuable. Ces rescrits peuvent être soit contraignants, soit non contraignants. Les rescrits fiscaux concernent un vaste éventail de déclarations écrites, nombre d'entre elles ne donnant pas lieu à controverse. Les accords préalables en matière de prix de transfert (APP) sont un exemple de ce type de rescrit utilisé par les multinationales afin d'obtenir la validation de leurs méthodes de coût de transfert. Les rescrits fiscaux ont attiré de plus en plus d'attention, car ils sont utilisés par les multinationales pour obtenir une approbation juridique de leurs pratiques d'évasion fiscale. Les documents révélés lors du scandale LuxLeaks sont des APP.

Convention fiscale

Accord juridique entre deux pays permettant de déterminer les réglementations fiscales transfrontalières et les moyens de coopération entre les deux juridictions. Les conventions fiscales permettent souvent de définir laquelle des deux juridictions a le droit de taxer les activités transfrontalières, et à quel taux. Les conventions fiscales comprennent également des informations permettant d'échanger des informations fiscales entre les juridictions, mais, dans le cadre du présent rapport, les conventions fiscales qui ont uniquement trait à l'échange d'informations (appelées Accords d'échange de renseignements fiscaux AERI) sont considérées comme différentes des conventions fiscales qui permettent de réguler la fiscalité transfrontalière. Les Accords d'échange de renseignements fiscaux ne sont donc pas inclus dans le terme « Convention fiscale ».

Manipulation des prix de transfert

Ce terme fait référence à des échanges commerciaux (de biens et de services) entre les filiales d'une même multinationale à des prix qui ne sont pas ceux du marché, dans l'intention de transférer les bénéfices vers des juridictions à faible fiscalité. Les échanges commerciaux entre les filiales d'une même multinationale sont supposés avoir lieu selon le principe de « pleine concurrence », à savoir sur la base des prix que coûterait cette transaction si elle avait lieu entre deux parties sans lien de dépendance. Les prix de marché peuvent toutefois être difficiles à établir, en particulier ceux qui concernent les actifs intangibles comme des services ou des droits de propriété intellectuelle.

Transparence

La transparence est une méthode permettant de garantir l'accès au public à des données qui sont ou peuvent être d'intérêt public.

Lanceur d'alerte

Un lanceur d'alerte est une personne qui publie ou révèle des informations confidentielles mais qui concernent des activités ayant nui à l'intérêt public ou l'ayant menacé.

NOTES

1 D. Hardoon, R. Fuentes-Nieva et S. Ayele (2016), *Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les privilèges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme*. Note d'information d'Oxfam. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/an-economy-for-the-1-how-privilege-and-power-in-the-economy-drive-extreme-inequ-592643>

2 Recherches du FMI – Ajouter note de fin

3 FMI (2014), « Fiscal Policy and Income Inequality », document politique du FMI, Washington, D.C. : FMI, Figure 8, <https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2014/012314>.

4 Forum économique mondial, *The Global Competitiveness Report 2016-2017* <https://www.weforum.org/reports/the-global-competitiveness-report-2016-2017-1/>

5 <http://www.mckinsey.com/business-functions/strategy-and-corporate-finance/our-insights/the-new-global-competition-for-corporate-profits>

6 http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2015_en.pdf

7 N. Johannesen, T. Tørsløv et L. Wier (2016), « Are less developed countries more exposed to multinational tax avoidance?: Method and evidence from micro-data ». 2016/10. Helsinki : UNU-WIDER.

8 Le manque de financement total annuel pour rendre l'éducation maternelle, primaire et secondaire universelle (conformément aux ODD) s'élève à 39 milliards de dollars. Nombre d'enfants déscolarisés : 124 millions (59 millions de jeunes enfants et 65 millions d'adolescents) <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002457/245745f.pdf> et <http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/oosc-data-release-2015.aspx>

32 milliards de dollars permettraient de financer les soins de santé essentiels pour sauver la vie de six millions d'enfants dans le monde chaque année.

Source : Advancing social and economic development by investing in women's and children's health: a new Global Investment Framework

[http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736\(13\)62231-X.pdf](http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736(13)62231-X.pdf)

9 ActionAid (2013), *A level playing field? The need for non-G20 participation in the BEPS process* ActionAid, Johannesburg, https://www.actionaid.org.uk/sites/default/files/publications/beps_level_playing_field_.pdf

10 Dans le présent rapport, le terme « pays » couvre également les juridictions spécifiques délimitées par des frontières, dans le contexte des paradis fiscaux.

11 Plus précisément, les chercheurs ont d'abord répertorié 80 pays, puis, après une recherche documentaire, évalué 59 d'entre eux selon les critères suivants : ampleur des transferts de bénéfices vers/via ces pays, taux d'imposition des sociétés et apparition dans des études sur les multinationales recourant à des paradis fiscaux. Ces 59 pays figuraient tous sur différentes listes de « paradis fiscaux » dressées par le passé par des organismes fiables tels que le US Government Accountability Office, le Parlement européen et la Banque des règlements internationaux. Sur ces 59 pays, 19 ont été identifiés comme jouant clairement un rôle plus significatif que les autres de par leur forte utilisation aux fins d'évasion fiscale des entreprises. Ces 19 pays ont par la suite été évalués selon trois critères principaux : faibles taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés, incitations fiscales et manque de contribution aux efforts internationaux pour lutter contre l'évasion fiscale. Cela a permis d'identifier les 15 principaux paradis fiscaux pour les entreprises dans le monde.

12 <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-economie-au-service-des-1>

13 http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2016_en.pdf

14 Tax Justice Network, Global Alliance for Tax Justice, Public Services International, Oxfam International. (2015). *Le hold-up fiscal continue : Les États doivent en faire plus pour combler les failles de la fiscalité des multinationales* https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bn-still-broken-corporate-tax-101115-fr.pdf

15 Public Finance International, « Hungary to set lowest EU corporate tax rate from January », 18 novembre 2016, http://www.publicfinanceinternational.org/news/2016/11/hungary-set-lowest-eu-corporate-tax-rate-january?utm_source=Adestra&utm_medium=email&utm_term=

16 Edward Mwachinga, *Results of investor motivation survey conducted in EAC*, Banque mondiale, présentation du 12/02/2013 à Lusaka, cité dans Action Aid *Give us a break: How big companies are getting tax free deals*, juin 2013.

- 17 Eric Zolt. (2015). *Paper for workshop on tax incentives and base protection New York, 23–24 April 2015*. http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/04/2015TIBP_PaperZolt.pdf
- 18 Juin 2016, TJNA et Action Aid *Still Racing Toward the Bottom?: Corporate Tax Incentives in East Africa*.
- 19 Banque mondiale, 2015 *Lifetime risk of maternal death (1 in: rate varies by country)* <http://data.worldbank.org/indicator/SH.MMR.RISK>
- 20 Analyse du budget du Nigeria par BudgetIT : <http://yourbudgetit.com/wp-content/uploads/2016/01/2015-Publication-BUGET.pdf>. Le Nigeria dépense 1,4 milliard de dollars pour l'éducation par an. 10,5 millions d'enfants déscolarisés, dont 60 % de filles UNICEF Nigeria (dernière visite le 1er décembre 2016) <https://www.unicef.org/nigeria/education.html>
- 21 TJNA et Action Aid, 2016 *Still Racing Toward the Bottom?: Corporate Tax Incentives in East Africa*. Chiffres sur les dépenses de santé issus de <http://www.internationalbudget.org/publications/kenya-budget-policy-statement-2016/>
- 22 Reuters. 5 septembre 2016 *Obama says countries must move in concert on tax avoidance* <http://www.reuters.com/article/us-g20-china-usa-tax-idUSKCN11B1LR> et Reuters, 3 mai 2016 *Germany attacks 'illegitimate' dividend tax avoidance scheme* <http://www.reuters.com/article/us-commerzbank-taxes-idUSKCN0XU0SH>
- 23 Cette approche est décrite de manière détaillée dans Oxfam, Christian Aid, ActionAid, 2015 *Getting to Good: Towards Responsible Corporate Tax Behaviour* https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/dp-getting-to-good-corporate-tax-171115-en.pdf
- 24 OCDE (1998), *Concurrence fiscale dommageable : Un problème mondial*.
- 25 Ibid.
- 26 M. Sullivan (2007), *Lessons from the last war on tax havens*. Tax Analysts. <http://www.taxanalysts.org/content/lessons-last-war-tax-havens>
- 27 Tax Justice Network, Global Alliance for Tax Justice, Public Services International, Oxfam International (2015), *Le hold-up fiscal continue : Les États doivent en faire plus pour combler les failles de la fiscalité des multinationales*. <https://www.oxfamfrance.org/rapports/justice-fiscale/hold-fiscal-continue>
- 28 P. Collinson (2011), *Time to tackle tax avoidance and raise corporate tax*. The Guardian <https://www.theguardian.com/money/blog/2011/aug/05/tackle-corporate-tax-avoidance>
- 29 Financial Times (2013), *UK companies sit on giant piles of cash*. <https://www.ft.com/content/de66970a-1ddf-11e3-85e0-00144feab7de>
- 30 Euractive (9 novembre 2016), *Member states play politics with tax havens blacklist*. <https://www.euractiv.com/section/euro-finance/news/member-states-play-politics-with-tax-havens-blacklist/>
- 31 Les retenues fiscales sont des taxes prélevées à la source, notamment sur les intérêts, les dividendes ou les redevances payées à une entreprise ou à une personne résidant en dehors de ce pays.
- 32 ICIJ (2016), *Luxembourg Leaks: Global companies' secrets exposed*. <https://www.icij.org/project/luxembourg-leaks>
- 33 Commission européenne (2016), *Tax rulings*. http://ec.europa.eu/competition/state_aid/tax_rulings/index_en.html
- 34 Oxfam France (2015), *Panama Papers : un nouveau scandale d'évasion fiscale qui révèle l'étendue de la finance offshore*. Communiqué de presse, <http://oxfamfrance.org/communique-presse/justice-fiscale/panama-papers-nouveau-scandale-deviation-fiscale-qui-revele#sthash.PO0EAqC0.dpuf>
- 35 Oxfam au Kenya (2016), *The use of tax havens in the ownership of Kenyan Petroleum Rights*. https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/rr-tax-havens-kenyan-petroleum-rights-100516-en_0.pdf
- 36 Action Aid, *Nederlandse belasting route kost Malawi tientallen miljoenen*. Action Aid, Amsterdam <http://actionaid.org/nl/nederland/news/nederlandse-belastingroute-kost-malawi-tientallen-miljoenen>
- 37 Calcul : 43 millions de dollars = 17 000 infirmier-ère-s, 27,5 millions de dollars = plus de 10 000.
- 38 M. Jamaldeen (2016), *The Hidden Billions: How tax havens impact lives at home and abroad*. Rapport de recherche d'Oxfam Australie. <https://www.oxfam.org.au/wp-content/uploads/2016/06/OXF003-Tax-Havens-Report-FA2-WEB.pdf>

- 39 C. Mckune et G. Turner (2015), *Ramaphose and MTN's offshore stash*. Amabhungane. <http://amabhungane.co.za/article/2015-10-08-ramaphosa-and-mtns-offshore-stash>
- Ghana Business News (2015), *How MTN moved large sums of money out of Ghana, other African countries into tax havens*. <https://www.ghanabusinessnews.com/2015/10/09/how-mtn-moved-large-sums-of-money-out-of-ghana-other-african-countries-into-tax-havens/>
- 40 Myjoyonline (2015), *MTN denies tax avoidance accusations* <http://www.myjoyonline.com/business/2015/October-30th/mtn-responds-to-tax-avoidance-accusations.php>
- 41 EUobserver (2016), *Greens propose EU law to protect whistleblowers* <https://euobserver.com/justice/133326>
- 42 Tax Justice Europe, *Stop Tax Dodging Now petition* www.taxjusticeeurope.eu
- 43 Reuters (29 novembre 2016), *Fillon's economic shock therapy for France risks side effects* <http://www.reuters.com/article/us-france-election-economy-fillon-analysis-idUSKBN13O28H>
- République Française (2016), *Évaluations Préalables des Articles du Projet de Loi*. Projet de Loi de Finances pour 2017. http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2017/pap/pdf/PLF2017_Eval.pdf (pp. 36–37).
- 44 Oxfam (2016), *EU finance ministers unwilling to address tax avoidance*. Communiqué de presse d'Oxfam. <https://www.oxfam.org/en/pressroom/reactions/eu-finance-ministers-unwilling-address-tax-avoidance>
- 45 A. Cobham et L. Gibson (2016), *Ending the Era of Tax Havens: Why the UK government must lead the way*. Document d'Oxfam Grande Bretagne sur les politiques. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/ending-the-era-of-tax-havens-why-the-uk-government-must-lead-the-way-601121>
- 46 R. Phillips (2015), *What makes Delaware an onshore tax haven*. Tax justice blog http://www.taxjusticeblog.org/archive/2015/12/what_makes_delaware_an_onshore.php#.WBOggYVOJ9B
- 47 L'analyse d'Oxfam s'appuie sur le rapport *Study on Structures of Aggressive Tax Planning and Indicators*, que la Commission européenne a publié en janvier dans le cadre de sa proposition de Paquet sur la lutte contre l'évasion fiscale. Le rapport de la Commission met en évidence 33 indicateurs de pratiques fiscales dommageables permettant aux multinationales de contourner la fiscalité. Il analyse ensuite les indicateurs pouvant être identifiés dans chaque État membre de l'UE. Toutefois, le rapport ne compare pas les performances respectives de chaque État membre en matière de gouvernance fiscale. Oxfam Novib, l'affilié néerlandais d'Oxfam, s'est chargé d'identifier les pires contrevenants facilitant l'évasion fiscale des entreprises. En classant les États membres de l'UE d'après le nombre d'indicateurs identifiés pour chaque pays, les Pays-Bas arrivent en tête de ce classement avec 17 indicateurs applicables. Viennent ensuite la Belgique (16 indicateurs) et Chypre (15 indicateurs). Voir <https://www.oxfam.org/en/pressroom/pressreleases/2016-05-23/netherlands-top-eu-tax-haven-commission-data-shows>
- 48 Déduction des intérêts notionnels : « La déduction d'intérêts notionnels ("DIN") vise la charge d'intérêt hypothétique que les sociétés et établissements belges peuvent calculer annuellement sur le montant de leurs capitaux propres corrigés et déduire au niveau fiscal, réduisant donc leur revenu imposable ». <http://www.loyensloeff.com/fr-fr/news-events/news/notional-interest-deduction>
- 49 H. Suhartono (2016), *Indonesia mulls developing tax haven areas to lure investment*. Bloomberg. <http://www.bloomberg.com/news/articles/2016-08-14/indonesia-mulls-developing-tax-haven-areas-to-lure-investment>
- 50 Le « manque à gagner fiscal » est la différence entre le montant d'impôt qui devrait théoriquement être perçu par les autorités compétentes et le montant réellement perçu.
- 51 B. Harrington (2016), *Why tax havens are political in economic disasters*. *The Atlantic*. <http://www.theatlantic.com/business/archive/2016/07/tax-haven-curse/491411/>
- 52 M. Devereux et al. (2016), *G20 Corporation Tax Ranking*. Oxford University Centre for Business Taxation. Oxford. http://www.sbs.ox.ac.uk/sites/default/files/Business_Taxation/Docs/Publications/Policy_Papers/g20-corporation-tax-ranking-2016_0.pdf

- 53 R. Dobs et al. (2015), *The new global competition for corporate profits*. McKinsey Global Institute. <http://www.mckinsey.com/business-functions/strategy-and-corporate-finance/our-insights/the-new-global-competition-for-corporate-profits>
- 54 OCDE (2015), *La chute des recettes tirées de l'impôt sur les bénéficiaires des sociétés entraîne un accroissement de la pression sur les particuliers*, OCDE Paris. <http://www.oecd.org/fr/presse/la-chute-des-recettes-tirees-de-limpot-sur-les-benefices-des-societes-entraîne-un-accroissement-de-la-pression-sur-les-particuliers.htm>
- 55 OCDE (2016), *Les recettes fiscales atteignent de nouveaux sommets avec une évolution de la structure de la fiscalité vers une part croissante des impôts sur les revenus du travail et la consommation*. <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/les-recettes-fiscales-atteignent-de-nouveaux-sommets-avec-une-evolution-de-la-structure-de-la-fiscalite-vers-une-part-croissantedes-impots-sur-les-revenus-du-travail-et-la-consommation.htm>
- 56 K. Markle et D. Schackelford (2009), *Do Multinationals or Domestic Firms Face Higher Effective Tax Rates*. University of North Carolina. <http://www.etpf.org/papers/41CIT.pdf>
- 57 S. Dyreng, M. Hanlon, E. L. Maydew et J. R. Thornock (2015), *Changes in corporate effective tax rates over the past twenty-five years*. https://papers.ssm.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2521497
- 58 US Government Accountability Office (2013), *Corporate Income Tax: effective tax rates can differ significantly from the statutory rate* <http://www.gao.gov/products/GAO-13-520>
- 59 UTS Newsroom (2016), *Research finds multinationals pay half statutory corporate tax rate*. <http://newsroom.uts.edu.au/news/2016/04/research-finds-multinationals-pay-half-statutory-corporate-tax-rate>
- 60 The Australia Institute (2016), *Company tax cuts do not add up to growth* <http://www.tai.org.au/content/company-tax-cuts-do-not-add-growth>
- 61 Un document d'orientation politique de l'OCDE de 2008 signalait déjà que l'impôt, bien que reconnu comme un facteur important dans les décisions d'investissement, n'était pas le principal déterminant. Voir OCDE (2008), *Tax Effects on foreign direct investment* <https://www.oecd.org/investment/investment-policy/40152903.pdf> et Tax Justice Network (2016), *New research: 'Competing' aggressively on tax reduces growth*. <http://www.taxjustice.net/2016/01/06/new-research-competing-aggressively-tax-reduces-growth/>
- 62 The New York Times (2014), *The muddled road to overhauling corporate taxes*. http://www.nytimes.com/2014/08/07/business/the-muddled-road-to-overhauling-corporate-taxes.html?_r=0
- 63 On parle également de « régimes de propriété intellectuelle » ou de « boîtes à innovation ».
- 64 Liste de questions et réponses au Parlement néerlandais sur l'évaluation de la boîte à innovation de 2010 à 2012 (15 avril 2016) : <https://www.tweedekamer.nl/kamerstukken/detail?id=2016D16135&did=2016D16135>
- 65 Commission européenne, Taxation paper (2015), *Patent boxes design, patents location and local R&D*, 2015. <https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/eur-scientific-and-technical-research-reports/patent-boxes-design-patents-location-and-local-rd>
- 66 Étude cartographique réalisée par le Bureau for Economic Policy Analysis de CPB Netherlands pour la Commission européenne, 2014 : <http://www.cpb.nl/persbericht/3215451/belastingvoordelen-rd-niet-doorslaggevend-voor-innovatie>
- 67 Comme l'indique la réponse de l'État à cette évaluation : « D'après les chercheurs, il est important de conserver une boîte à innovation, car les pays qui n'adoptent pas un tel régime se retrouveront rapidement à la traîne ». Lettre au Parlement sur la réponse de l'État à l'évaluation de la boîte à innovation. <https://www.rijksoverheid.nl/documenten/kamerstukken/2016/02/19/kamerbrief-betreffende-kabinetsreactie-evaluatieinnovatiebox>
- 68 Commission européenne (dernière visite le 1er décembre 2016), *State aid Tax Rulings*, état des lieux des enquêtes. http://ec.europa.eu/competition/state_aid/tax_rulings/index_en.html
- 69 Commission européenne (dernière visite le 1er décembre 2016), *State aid Tax Rulings*, état des lieux des enquêtes. http://ec.europa.eu/competition/state_aid/tax_rulings/index_en.html
- 70 Wall Street Journal (11 janvier 2016), *EU Orders Belgium to Recover Unpaid Taxes From 35 Firms*. <http://www.wsj.com/articles/eu-to-rule-on-illegal-tax-breaks-for-multinationals-1452506740>

71 Commission européenne (2016), *State aid: commission concludes Belgian "Excess Profit" tax scheme illegal; around €700 million to be recovered from 35 multinational companies*. http://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-42_en.htm, *The Guardian* (2016), *After Apple, the other tax deals in the European commission's sights*. <https://www.theguardian.com/world/2016/aug/30/after-apple-the-other-tax-deals-in-the-european-commissions-sights>

72 FMI (2014), *Spillover in international corporate taxation*. Document de travail du FMI. <http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2014/050914.pdf>

73 S. Frost (2016), *New research dives into the world of tax treaties*. Action Aid, <https://www.actionaid.org.uk/blog/campaigns/2016/02/24/new-research-dives-into-the-world-of-tax-treaties>

74 Nations unies (2015), *Tax Incentives: Protecting the tax base*. http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/04/2015TIBP_PaperZolt.pdf

Incitations fiscales courantes :

Exonérations fiscales : exonérations sur certains impôts ou certaines formes de revenus, par exemple sur les revenus découlant de prêts et de dividendes ou réalisés en dehors de la juridiction (Investopedia).

Exemptions fiscales ou taux d'imposition réduits : exonération ou réduction provisoire d'un impôt. Les exemptions fiscales peuvent être octroyées par les États au niveau national, infranational et local et peuvent inclure les bénéfices, la propriété, les ventes, la TVA et d'autres impôts (Investopedia).

Traitement spécial et régimes fiscaux préférentiels : exonération ou réduction d'impôt dans un secteur particulier ou sur une forme spécifique de revenus, par exemple la « patent box » qui propose une réduction ou une exonération fiscale sur les recettes découlant de la propriété intellectuelle⁷⁴.

Droits sur les échanges commerciaux ou droits de douane réduits : un pays peut accorder aux entreprises une réduction des droits sur les échanges commerciaux et/ou des droits de douane⁷⁴.

Rescrits fiscaux : interprétation écrite de l'administration fiscale concernant l'application du droit fiscal pour une méthodologie de coût de transfert ou un dispositif fiscal pour une société spécifique. Certains rescrits confidentiels au sein des pays de l'UE ont abouti à un manque à gagner fiscal pour les États et ont été déclarés illégaux au regard du droit européen en matière d'aides d'État.

Crédit d'impôt : somme que le contribuable peut déduire de sa charge fiscale due à l'État. Contrairement à une réduction ou à une exonération fiscale, il n'abaisse pas le revenu imposable, mais réduit l'impôt dû (Investopedia).

Incitations ou primes fiscales à l'investissement : permettent aux entreprises de déduire certains coûts d'investissement de leur revenu imposable.

Amortissement accéléré : permet aux entreprises de profiter de déductions supérieures dans les premières années suivant l'achat d'un élément d'actif. Cette mesure permet ainsi de réduire le bénéfice avant impôts (Investopedia).

75 FMI, OCDE, Nations unies et Banque mondiale (2015), *Options for Low Income Countries' Effective and Efficient Use of Tax Incentives for Investment*. <https://www.imf.org/external/np/g20/pdf/101515.pdf>

76 Nations unies (2015), *Tax Incentives: Protecting the tax base*, Nations unies, New York. http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/04/2015TIBP_PaperZolt.pdf p.7

77 FMI (2016), *Fiscal policies for innovation and growth*. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fm/2016/01/pdf/fmc2.pdf>

78 FMI, OCDE, Nations unies et Banque mondiale (2015), *Options for Low Income Countries' Effective and Efficient Use of Tax Incentives for Investment*. <https://www.imf.org/external/np/g20/pdf/101515.pdf> « Dans de nombreux cas, ces décisions politiques [sur les incitations fiscales] ne s'appuient pas sur des analyses coût-bénéfice pertinentes, mais plutôt sur l'intention de surpasser les concurrents en matière d'investissement étranger direct, ce qui aboutit à une concurrence fiscale dommageable et à un "nivellement par le bas". »

AU/ECA Conference of Ministers of Finance, Planning and Economic Development (2015), *Illicit Financial Flows: Report of the High Level Panel on Illicit Financial Flows from Africa*.

79 Rapport de recherche d'Oxfam Novib (2016), *Race to the bottom, and tax incentives in South East Asia*

80 Oxfam (2017), *Assessing Vietnam's tax incentive policies*. À venir.

81 Prakarsa policy review (2015), *Anticipating Tax War in the Asean economic integration era*. <http://foolsgold.international/wp-content/uploads/2015/09/ASEAN-tax-wars.pdf>

82 Ibid.

83 Banque mondiale (2015), *Staying the Course*. World Bank East Asia and Pacific Economic Update October 2015.

84 Tax Justice Network-Africa & Action Aid International (2012), *Corporate Tax Incentives in East Africa: A race to the bottom?*

85 TJNA et Action Aid (2016), *Still Racing Toward the Bottom? Corporate Tax Incentives in East Africa*.

86 Institute of Policy Analysis and Research – Rwanda (2011), *East African Taxation Project: Rwanda Country Case Study*.

87 Action Aid (2015), *The West African Giveaway: Use & Abuse of Corporate Tax Incentives in ECOWAS*.
http://www.actionaid.org/sites/files/actionaid/the_west_african_giveaway_2.pdf

88 FMI (2016), *Fiscal Monitor: Acting Now, Acting Together*. Disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fm/2016/01/pdf/fmc2.pdf>

89 Oxfam et CEPAL (2016), *Tributación para un crecimiento inclusivo: Investigación conjunta de OXFAM y la Comisión Económica para América Latina (CEPAL)*.
<https://www.oxfam.org/es/informes/tributacion-para-un-crecimiento-inclusivo>

90 CEPAL (2013), *Política tributaria para mejorar la inversión y el crecimiento en América Latina*. <http://estimacionestributarias.com/archivos/Jorrat.%20Incentivos%20tributarios.pdf>, p. 22

91 722 millions de dollars en 2013. Voir : C. Daude, H. Gutiérrez et Á. Melguizo (2014), *The political economy of tax incentives for investment in the Dominican Republic*. Centre de développement de l'OCDE, document de travail N° 322, domaine de recherche : perspective économique pour l'Amérique latine, janvier. http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/the-political-economy-of-tax-incentives-for-investment-in-the-dominican-republic_5jz3wkh45kmw-en

92 R. Cañete Alonso (2015), *Privilegios que niegan derechos: Desigualdad extrema y secuestro de la democracia en América Latina y el Caribe*.
<https://www.oxfam.org/es/informes/privilegios-que-niegan-derechos>

93 Oxfam au Pérou (2016), *Justicia tributaria y desigualdad en el Perú: Nuestro futuro en riesgo*.
https://peru.oxfam.org/sites/peru.oxfam.org/files/file_attachments/Justicia%20tributaria%20y%20desigualdad.pdf

94 **OCDE** : OCDE (2015), BEPS : Rapports finaux 2015.
<http://www.oecd.org/fr/fiscalite/beps-rapports-finaux-2015.htm>

Irlande : *The Irish Times* (13 octobre 2015), *Michael Noonan : Full Budget Speech*.
<http://www.irishtimes.com/business/economy/michael-noonan-full-budget-2016-speech-1.2390134>

Belgique : DeMorgan (30 janvier 2016), *Lagere vennootschapsbelasting? Van Overtveldt en Peeters in de clinch*. <http://www.demorgen.be/binnenland/lagere-vennootschapsbelasting-van-overtveldt-en-peeters-in-de-clinch-bcbe6d60/>

Luxembourg : Tax-News (25 avril 2016), *Gramegna Confirms Luxembourg Corporate Tax Cut*. http://www.tax-news.com/news/Gramegna_Confirms_Luxembourg_Corporate_Tax_Cut____71048.html

Royaume-Uni : The Independent (16 mars 2016), *Budget 2016: George Osborne's speech in full*.<http://www.independent.co.uk/news/uk/politics/budget-2016-george-osborne-sugar-tax-speech-in-full-a6934236.html>

Suisse : Département fédéral des finances (27 octobre 2016), *Le Conseil fédéral recommande d'accepter la troisième réforme de l'imposition des entreprises*.
https://www.efd.admin.ch/efd/fr/home/dokumentation/nsb-news_list.msg-id-64281.html

Pays-Bas : Lettre d'Eric Wiebes, Secrétaire d'État aux Finances, à la Chambre des représentants néerlandaise, (20 septembre 2016),
<https://www.rijksoverheid.nl/binaries/rijksoverheid/documenten/kamerstukken/2016/09/20/brief-over-vestigingsklimaat/brief-over-vestigingsklimaat.pdf>

95 Good Jobs First (2016), *Study: State and Local Governments Pay \$2 million per job to tech giants for data centers*.
http://www.goodjobsfirst.org/sites/default/files/docs/pdf/datacenters_prrel.pdf

- 96 Good Jobs First (2016), *Money Lost to the Cloud: How Data Centers Benefit from State and Local Government Subsidies*.
<http://www.goodjobsfirst.org/sites/default/files/docs/pdf/datacenters.pdf>
- 97 International Consortium of Investigative Journalists (ICIJ) : Swiss Leaks, Offshore Leaks et Luxembourg Leaks. <https://projects.icij.org/swiss-leaks/> ;
<https://offshoreleaks.icij.org/> ; <https://www.icij.org/project/luxembourg-leaks>
- 98 Tax Justice Network, *Financial Secrecy Index*. <http://www.financialsecrecyindex.com/>, dernière visite le 10 octobre 2016.
- 99 M. Sullivan (2007), *Lessons from the last war on tax havens*. Tax Analysts.
- 100 FMI (2014), *Spillover in international corporate taxation*. Document d'orientation du FMI, Washington, D.C. <http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2014/050914.pdf>
- 101 FMI (2014), *The Caribbean and the IMF – Building a Partnership for the Future*, by Christine Lagarde, Managing Director, IMF.
<https://www.imf.org/en/News/Articles/2015/09/28/04/53/sp062714>
- 102 Les mesures à envisager incluent également de taxer les bénéfices détournés, à l'image de ce qui a été mis en œuvre au Royaume-Uni et en Australie. Voir l'analyse d'Oxfam Australie sur le projet de loi sur les bénéfices détournés :
https://www.treasury.gov.au/~media/Treasury/Consultations%20and%20Reviews/Consultations/2016/Implementing%20a%20diverted%20profits%20tax/Submissions/PDF/Oxfam_Australia.ashx
- et pour l'analyse du TJN sur le projet de loi sur les bénéfices détournés :
<https://www.treasury.gov.au/~media/Treasury/Consultations%20and%20Reviews/Consultations/2016/Implementing%20a%20diverted%20profits%20tax/Submissions/PDF/TJN.ashx>
- 103 Tax Justice Network (2016), *Will the OECD tax haven blacklist be another whitewash?*
<http://www.taxjustice.net/2016/07/20/oecd-another-go-hopeless-politicised-tax-haven-blacklisting/>
- 104 Commission européenne (2016), *Questions et réponses sur la liste de l'Union des juridictions des pays tiers à des fins fiscales*, http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-16-2997_fr.htm
- 105 OCDE (2015), *Principles to enhance the transparency and governance of tax incentives for investment in developing countries*. <http://www.oecd.org/tax/tax-global/transparency-and-governance-principles.pdf>
- 106 M. Mansour, G. Rota-Graziosi (2013), *Tax Coordination, Tax Competition, and Revenue Mobilization in the West African Economic and Monetary Union*. Document de travail du FMI, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2013/wp13163.pdf>
- 107 OSIWA (2015), *Incitations fiscales en Afrique de l'ouest*.
<http://www.osiwa.org/fr/domestic/incitations-fiscales-en-afrique-de-louest/>
- 108 FMI (2013), *Tax Coordination, Tax Competition, and Revenue Mobilization in the West African Economic and Monetary Union*
<https://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=40756.0>
- 109 Commission européenne (2015), *Corporate Income Taxation in the European Union*. Document de travail de la Commission européenne.
https://ec.europa.eu/taxation_customs/sites/taxation/files/docs/body/swd_2015_121.pdf
- 110 Commission européenne (2015), *Questions et réponses sur la relance de l'ACCIS*. Commission européenne - Fiche d'information. http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-5174_fr.htm
- 111 Oxfam soutient les efforts actuellement déployés par l'Union européenne pour relancer les discussions sur l'harmonisation de l'assiette fiscale et pour s'investir davantage dans la lutte contre l'évasion fiscale. Les multinationales utilisent la complexité et les dysfonctionnements des politiques fiscales entre les pays comme autant d'échappatoires pour alléger leur fiscalité. Une assiette fiscale commune (et consolidée ultérieurement) simplifierait les règles fiscales et empêcherait les entreprises de transférer leurs bénéfices à leur guise, notamment vers des paradis fiscaux. Malgré quelques nouveaux éléments préoccupants, la première phase de cette harmonisation pourrait améliorer la situation actuelle. Mais une assiette fiscale commune pour les sociétés pourrait également intensifier la concurrence actuelle sur les taux d'imposition.
- 112 Oxfam (2014), *Au service de la majorité*.
https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp182-public-services-fight-inequality-030414-summr_fr_0.pdf
- 113 TJN (2010), *Offshore and the struggle for sovereignty*. Blog Tax Justice
<http://taxjustice.blogspot.nl/2010/12/offshore-and-struggle-for-sovereignty.html>

114 W. Brittain-Catlin (2010), *Creating an onshore nation is the only way to restore financial sovereignty*. *The Guardian*.

<https://www.theguardian.com/commentisfree/2010/dec/28/protests-tax-havens>

115 FMI (2016), *IMF Executive Board Concludes 2016 Article IV Consultation with Vanuatu*. <https://www.imf.org/en/News/Articles/2016/10/31/PR16472-Vanuatu-IMF-Executive-Board-Concludes-2016-Article-IV-Consultation> ; et Tax Justice Network, *Financial Secrecy Index*. <http://www.financialsecrecyindex.com/introduction/fsi-2015-results>

Pour plus d'informations sur le Vanuatu en tant que paradis fiscal, voir

http://www.taxhavens.biz/other_tax_havens/tax_haven_vanuatu/ ou

<http://nomadcapitalist.com/2013/11/17/top-5-offshore-tax-havens-bank-secrecy/>

116 Vanuatu Revenue Review consultation paper. (2016),

http://revenuereview.gov.vu/images/Publications/Consultation_Paper_for_launch_v1_20_sept_2016_B.pdf

117 TJN (2010), *Offshore and the struggle for sovereignty*. Blog Tax Justice

<http://taxjustice.blogspot.nl/2010/12/offshore-and-struggle-for-sovereignty.html>

118 Economia (2013), *HMRC and Big Four Secondments*.

<http://economia.icaew.com/business/march2013/the-big-four-secondments>

119 Opensecrets.org (2015), *Business Roundtable*

<http://www.opensecrets.org/orgs/summary.php?id=D000032202>

120 C. O'Brien (2013), *Inside the Clearing House Group*. *The Irish Times*

<http://www.irishtimes.com/news/politics/inside-the-clearing-house-group-1.1487731>

121 Oxfam Novib (2016), *Interne overheidsdocumenten leggen belastinglobby bloot*

<http://www.oxfamnovib.nl/persberichten/interne-overheidsdocumenten-leggen-belastinglobby-bloot>

Remarque : il n'est pas rare de consulter des experts, et leurs conseils sont indubitablement précieux, mais il est extrêmement difficile de dissocier un conseil d'expert d'un conseil servant un lobby privé. Les positions défendues par (les représentants) des cabinets comptables néerlandais concernent souvent la préservation des avantages fiscaux que le pays accorde actuellement aux multinationales et/ou leur extension en réaction aux changements de régime fiscal dans d'autres pays. Oxfam Novib (2016), *Nederland Belastingparadijs*

http://www.oxfamnovib.nl/Redactie/Downloads/Rapporten/Nederland_belastingparadijs.pdf

122 Silicon Valley Tax Directors Group (2016), *Views of the Silicon Valley Tax Directors Group*. Lettre. http://www.svtdg.org/docs/svtdg_letter_to_ministry_of_general_affairs.pdf et

M. Hennigan (2016), *US tech groups lobby Netherlands to resist EU tax reforms*. FinFacts. http://www.finfacts.ie/Irish_finance_news/articleDetail.php?US-tech-groups-lobby-Netherlands-to-resist-EU-tax-reforms-689

123 N. Bariyo (2015), *Zambia Drops Mineral Royalty Increase*. *Wall Street Journal*.

<http://www.wsj.com/articles/zambia-drops-mineral-royalty-increase-1428995916>

P. Ploumis (2015), *Zambia conducts talks with copper mining companies*. Scrapmonster.

<http://www.scrapmonster.com/news/zambia-conducts-talks-with-copper-mining-companies/1/36723>

M. Hill (2016), *Zambia Plans Price-Based Royalty for Ailing Copper Mines*. Bloomberg.

<http://www.bloomberg.com/news/articles/2016-02-17/zambian-cabinet-approves-lower-variable-copper-royalties>

Le régime d'imposition de l'industrie minière a subi plusieurs adaptations au fil de ces dernières années, entraînant la pondération des intérêts de toutes les parties prenantes par le gouvernement. Le système de redevances à échelle mobile a été approuvé en 2016. Les redevances sont comprises entre 4 et 6 % au lieu des 3 à 9 % proposés en décembre 2015. Une proposition faite en 2014 incluait d'augmenter les redevances sur les ventes jusqu'à 20 %, mais le projet avait déjà été balayé en 2015.

124 B. Ezeamalu (2015), *Why National Assembly refused to pass Petroleum Industry Bill – Group*. Premium Times. <http://www.premiumtimesng.com/news/top-news/190267-w%E2%80%8Bhy-national-assembly-%E2%80%8Brefused-to-pass-petroleum-industry-bill-group.html>

The Guardian (2016), *Government to unveil three new PIBs*

<http://guardian.ng/news/government-to-unveil-three-new-pibs/> D. Magnowski (2014),

Nigeria Finance Minister Blames Lobbying for Stalled Oil Reforms. Bloomberg

<http://www.bloomberg.com/news/articles/2014-03-13/nigeria-finance-minister-blames-lobbying-for-stalled-oil-reforms>

125 K. Kpodo (2014), Update 2: *Ghana puts plans for mining windfall tax on hold*.

Reuters. <http://www.reuters.com/article/ghana-mining-idUSL5N0KY1EK20140124>

K. Kpodo (2014), Update 1: *Ghana puts plans for mining windfall tax on hold*. Reuters.
<http://www.reuters.com/article/ghana-budget-mining-idUSL5N0J43JO20131119>

126 Une discussion plus approfondie sur les responsabilités des entreprises sur le plan fiscal est disponible dans Oxfam, ActionAid et Christian Aid (2015), *Getting to Good: Towards responsible corporate tax behaviour*.

127 D. Haroon, R. Fuentes-Nieva et S. Ayele (2016), *Une économie au service des 1 %*.

128 Cette approche est détaillée dans Oxfam, Christian Aid, Action Aid (2015), *Getting to Good: Towards Responsible Corporate Tax Behaviour*.

129 Eurodad (2015), *50 nuances d'évasion fiscale au sein de l'Union européenne*.
https://www.oxfamfrance.org/sites/default/files/file_attachments/rapport50nuancesesevasionfiscale_nov2015.pdf

© Oxfam International, décembre 2016

Ce document a été rédigé par Esmé Berkhout. Oxfam remercie Francis Weyzig, Susana Ruiz, Aurore Chardonnet, Max Lawson, Radhika Sarin, Luke Gibson, Michael McCarthy Flynn, Kalina Tsang, Thomas Endhoven, Maria Villanueva Serrano, Rosa Cañete Alonso, Deepak Xavier, Helen Bunting et toutes les autres personnes ayant contribué à l'élaboration de ce rapport. Oxfam souhaite remercier tout particulièrement Claire Godfrey pour son assistance dans la révision de ce document en anglais. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-0-85598-849-4 en décembre 2016. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par eXceLingua (Jérôme Richard et Pierre Le Grand) et relu par Eleonora Trementozzi et Thomas Dauphin.



Cette publication a reçu le soutien de l'Union européenne. Son contenu relève de l'entière responsabilité d'Oxfam International et ne reflète en aucun cas l'opinion de l'Union européenne.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam IBIS (Danemark) (www.ibis-global.org)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón (Espagne)
(<http://www.oxfamintermon.org/>)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Japon (www.oxfam.jp)

Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)

Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Oxfam Afrique du Sud

Membre observateur :

Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)

